Province de NAMUR
Arrondissement de DINANT

COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Rapport annexe au budget communal 2016

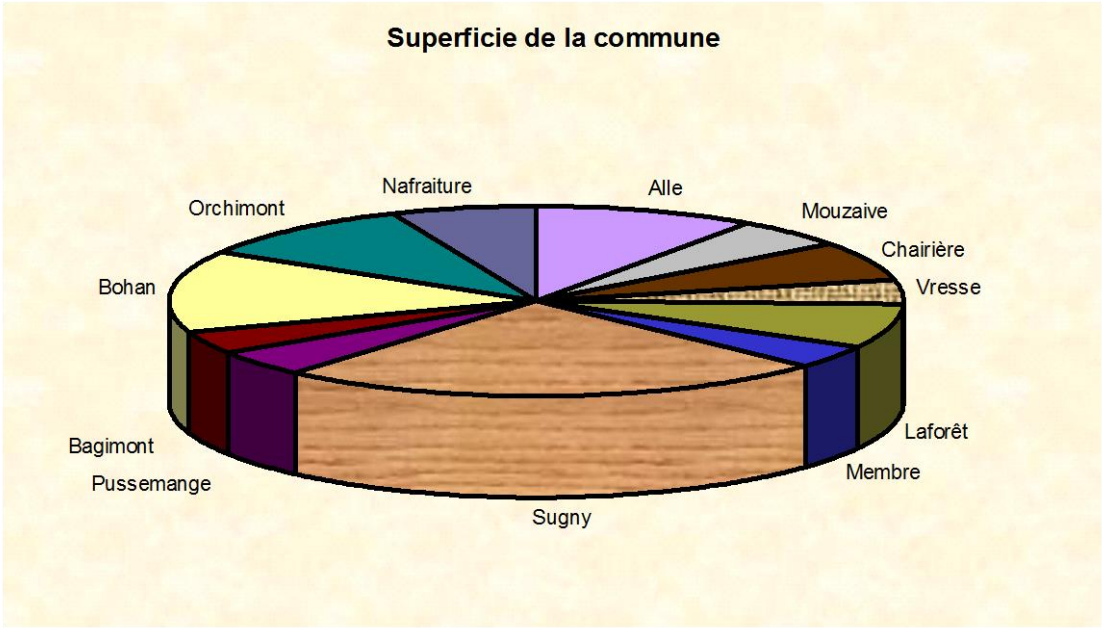
(Art. L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation)

Administration Communale - rue Albert Raty, 112 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Tél. : 061/50.03.06 - Fax : 061/50.15.47 - e-mail : administration@vresse-sur-semois.be

1. SUPERFICIE DE LA COMMUNE DE VRESSE

◆	Alle	974 ha
◆	Mouzaive	507 ha
◆	Chairière	667 ha
◆	Vresse	425 ha
◆	Laforêt	769 ha
◆	Membre	391 ha
◆	Sugny	2.473 ha
◆	Pussemange	436 ha
◆	Bagimont	406 ha
◆	Bohan	1.400 ha
◆	Orchimont	1.013 ha
◆	Nafraiture	639 ha
Total		10.100 ha



2. I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET 2016.

ORDINAIRE	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice propre	6.619.771,15 €	6.551.639,42 €	**+68.131,73 €**
Exercices antérieurs	674.310,07 €	0,00 €	**+ 674.310,07 €**
TOTAL	7.294.081,22 €	6.551.639,42 €	**+742.441,80 €**
Prélèvement fonds réserves	500.000,00€	1.112.826,02 €	**- 612.826,02 €**
TOTAL	7.794.081,22 €	7.664.465,44 €	**+ 129.615,78 €**
EXTRAORDINAIRE	**Recettes**	**Dépenses**	**Différence**
Exercice propre	1.751.038,46 €	3.013.482,44 €	**- 1.262.443,98 €**
Exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	**0,00 €**
TOTAL	1.751.038,46 €	3.013.482,44 €	**- 1.262.443,98€**
Prélèvement fonds réserves extraordinaire	+1.507.443,98 €	-245.000,00 €	**+1.262.244,98 €**
TOTAL	3.258.482,44 €	3.258.482,44 €	**0,00 €**

II. NOTES SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE.

Le budget ordinaire est en boni de 68.131,73 €
Le résultat du compte 2015 devra être intégré par modification budgétaire en cours d'année.

La commune devra recouvrir à de nouveaux emprunts pour 467.146,46 € afin de pouvoir inscrire des investissements extraordinaires de l'ordre de 3.013.482,44 €.

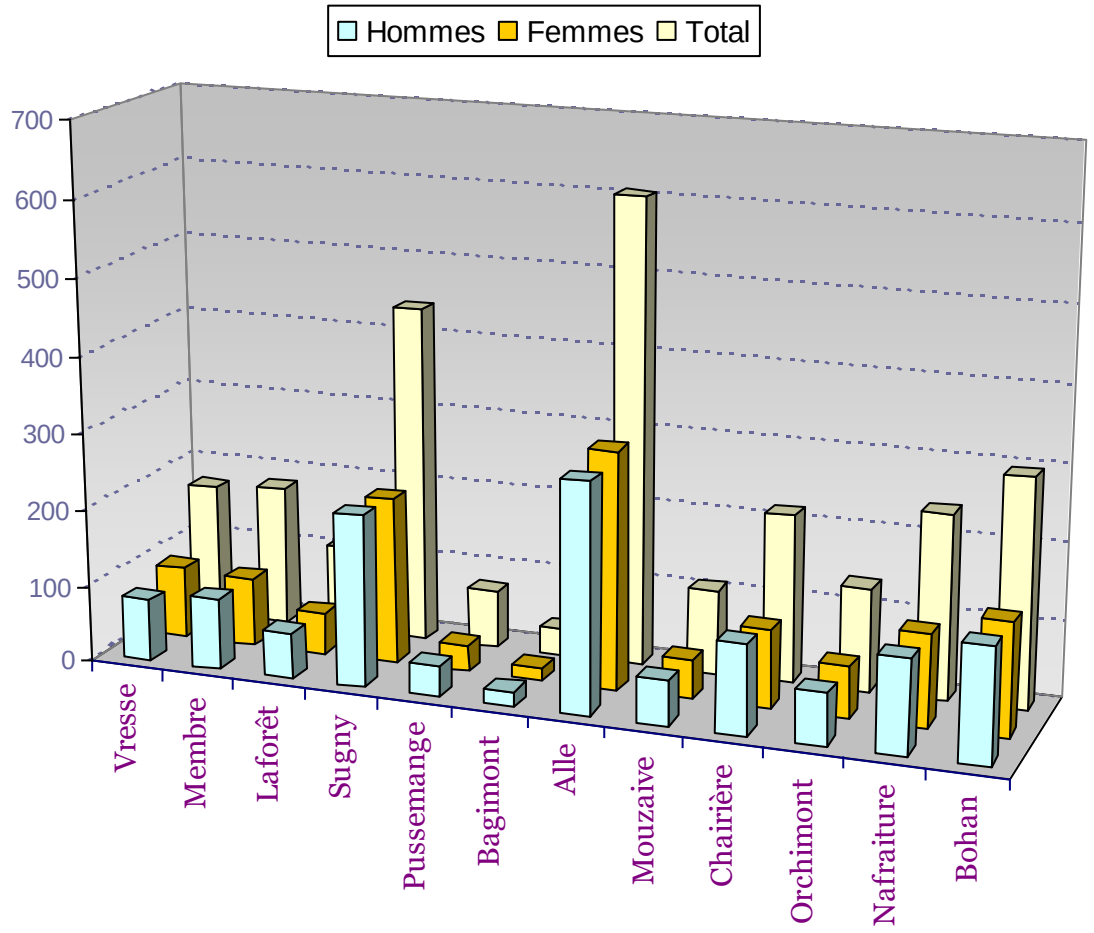
Les dépenses ordinaires en pourcentage se répartissent comme suit, depuis 8 années :

	2016	*2015*	*2014*	*2013*	*2012*	*2011*	*2010*	*2009*
Personnel	**34,94 %**	34,41 %	33,49 %	34,51%	33,09%	31,79 %	31,75 %	31,71 %
Fonctionnement	**27,39 %**	28,21 %	30,36 %	28,75%	28,17%	29,00 %	29,41 %	28,12 %
Transfert	**21,26 %**	21,73 %	18,17 %	18,47%	18,82%	19,21 %	18,12 %	17,40 %
Dette	**16,41 %**	15,65 %	17,98 %	18,27%	19,92%	20,00 %	20,72 %	22,77 %

3. Répartition de la population

Répartition de la population au 30/11/2015			
Villages	**Hommes**	**Femmes**	**TOTAL**
Vresse	81	94	**175**
Membre	93	90	**183**
Laforêt	59	54	**113**
Sugny	224	217	**441**
Pussemange	40	35	**75**
Bagimont	19	16	**35**
Alle	298	309	**607**
Mouzaive	58	51	**109**
Chairière	116	103	**219**
Orchimont	67	68	**135**
Nafraiture	122	120	**242**
Bohan	150	148	**298**
total	**1327**	**1305**	**2632**

Schéma au 30/11/2015



4.A. - Inscriptions et radiations (au 30/11/2015)

- **159** personnes ont été inscrites à la population
- **151** personnes ont été rayées.
- **6** personnes ont été rayées d'office
- **106** mutations internes.
- **295** résidents inscrits à Fedasil

B. - État Civil.

- *Naissances :* **16** naissances dont 11 garçons et 5 filles
- *Décès :* **51** : 27 sexe masculin et 24 du sexe féminin plus 7 personnes non domiciliées décédées à Vresse-sur-Semois
- *Mariages :* **3**
- *Divorces :* **5**
- *Autres actes d'Etat Civil :* **3** acquisitions de nationalité belge
 8 reconnaissances d'un enfant à naître
 1 adoption plénière
 3 déclarations de mariage
- *Nombre de passeports : 63*
- *Noces d'or :* **6**
- *Noces de diamant :* **2**
- *Noces de brillant :* ***1***

Statistiques des nationalités au 30 novembre 2015

Toutes nationalités : nombre total de la population : 2.895 (avec R.A. Fedasil)

Nationalité	populations	Nationalité	populations	Nationalité	populations
Afghanistan	20	Arménie	9	Belgique	2.469
Bélarus	1	Cameroun	3	Espagne	2
Etats-Unis d'Amérique	2	France	96	Fédération de Russie	15
Grèce	5	Guinée	6		
Iran (Rép. Islamique d')	2	Irak	101	Italie	8
Kosovo	16	Luxembourg (G-D)	7	Macédoine (Ex-Rép. Yougoslave de)	4
Maroc	3	Paskistan	4	Pays-Bas	12
Pologne (Rép.)	2			Réfugié	1
Rép. Tchèque	1	Rép. De Djibouti	1		
Slovaquie	11	Suisse	1	Syrie (Rép. Arabe)	53
Tunisie	2	Albanie	1	Danemark	1
Roumanie	1	Modalvie (Rép.de)	1	Kazakhstan	7
Burundi	6	Congo (Rép.dém.)	1	Côte d'Ivoire	3
Niger	1	Somalie	6	Erythrée	1
Algérie	3	Mauritanie	1	Indéterminé	5

5. - Conseil Communal.

Depuis le 3 décembre 2012, le Conseil communal est composé du Collège communal et des conseillers dont les noms suivent : André ROBINET, Sylvie DION GRANDJEAN, Eveline BLANC NICOLAÏ, Philippe FELTEN, Caroline MARTIN WARNIER et Bertrand ROUSSEAUX
Directeur général : Dominique LEDUC.

M. André PIRSON a remis sa démission au 02 septembre 2015.

6. - Collège communal

Bourgmestre : Albert LEDUC
- attributions : enseignement, administration, pompiers, police, état civil, cimetière, finances

1er échevin : André PIRSON (jusqu'au 2 septembre 2015)

2ième échevin : Françoise LEBOC
- attributions : travaux, emploi, environnement 3x20, forêts

3ième échevin : Myriam LAURANT
- attributions : tourisme, culture, urbanisme, patrimoine

Président du CPAS : Joël BARTHEL
- attributions : sports, jeunesse, logement, agriculture

7. LES SERVICES COMMUNAUX

Maison Communale : Rue Albert Raty, 112 5550 VRESSE SUR SEMOIS
Heures d'ouverture : Tous les jours ouvrables de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16h00
Les 1er et 3ième samedis de 10 à 12 heures

Depuis le 15 septembre 2005, les Services communaux sont installés : Rue Albert Raty, 112.

SERVICES ADMINISTRATIFS

En 2015 ;
- Mme Florence Crespin a quitté l'administration et a été remplacée par Mme Yolande FULSTER

Direction générale
Dominique LEDUC, directeur général.
Tél. n° 061/21.04.35 dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

Anne GRODOS *(4/5 temps- lundi, mardi, jeudi, vendredi)*
Tél. n° 061/21.04.34 anne.grodos@vresse-sur-semois.be
Compétences : Direction et coordination générales de tous les services administratifs, académie de musique, suivi conseil communal, congé des employés, location de chasse, service incendie, sécurité routière, règlements taxes, assurances diverses, suivi et registre du collège, concessions, locations bâtiments.

Recette
Joëlle MEWISSEN, receveuse régionale,
Tél. n° 061/46.58.34
Yolande FULSTER,
Tél. n° 061/21.04.36

Compétences : Aide à la gestion financière (perception des recettes, ventes de bois, reddition des comptes annuels)
Gestion administrative des Fabriques d'Eglise (établissements des budgets et des comptes annuels des fabriques, aide administrative)
Support au service Taxes et Comptabilité

Service comptabilité
Fabienne MARTIN, *(4/5 temps – lundi, mardi, jeudi et vendredi)*
Tél. n° 061/46.58.32 fabienne.martin@vresse-sur-semois.be

Compétences : Comptabilité services ordinaire et extraordinaire, élaboration du budget, déclaration TVA, mandats, pensions communales, salaires, bons de commande, fourniture bureau, Appels d'offres fournitures

Service travaux
Josiane MARTIN
Tél. n° 061/21.04.37 josiane.martin@vresse-sur-semois.be
Compétences : Gestion administrative des travaux et des subsides publics, accidents de travail du personnel, demande de raccordement à la distribution d'eau, analyse des eaux de la distribution, extension éclairage public ; plan d'assainissement, secrétariat C.L.D.R

Service enseignement et recettes
Virginie LEDUC : *(4/5 temps – lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi)*
061/46.58.37 virginie.leduc@vresse-sur-semois.be

Compétences : Enseignement : organisation générale des écoles, dossiers administratifs des enseignants, commission paritaire locale, conseil de participation, accidents scolaires, commandes scolaires – Prend également en charge une partie de l'administration du *service recette* : renseignements fiscaux aux notaires, Gestion financière (paiements des dépenses et perception des recettes, facturation ambulance, …

Service Population et service Etat Civil
Bernadette DION **Nathalie TELLIER**
Tél. n° 061/21.04.30 Tél. n° 061/50.03.06
bernadette.dion@vresse-sur-semois.be nathalie.tellier@vresse-sur-semois.be

Compétences : Population, accueil téléphonique, cartes d'identité, copies conformes, légalisations de signatures, délivrances documents administratifs, casier judiciaire, chômage temps partiel, élections, étrangers, délivrance permis de conduire, état civil, délivrance extrait actes état-civil, passeports, listes d'affouage, opérations diverses : « télévie »,… Vaccination poliomyélitique, ventes de bois (catalogue, liste affouage), vente d'entrées au Domaine Provincial de Chevetogne, vente de sacs pour PMC et étiquettes pour sacs poubelles, distribution de raticide, signalement de pannes d'éclairage public, envoi des bulletins communaux, organisation de réceptions diverses, commandes et distribution de produits d'entretien aux écoles, commande des fournitures et maintenance des photocopieurs, réception du courrier, collecte des plastiques agricoles, cartes de vœux invitations au Te Deum, assurances objectives, plan d'urgence

Service Urbanisme et cadastre et Logement
Laurence LAMOTTE *(4/5 temps – lundi, mardi, jeudi et vendredi)*
Tél. n° 061/46 58 30
laurence.lamotte@vresse-sur-semois.be

Fabienne DUTERME *(4/5 temps* - lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi) 061 21 04 32
fabienne.duterme@vresse-sur-semois.be

Compétences : Cadastre et urbanisme, délivrance des permis et des certificats urbanisme, primes achat et construction, environnement. Patrimoine : achat et vente de terrains, permission et modification de voirie, taxe sur les logements inoccupés ; gestion administrative de la sécurité – incendie des hôtels, gîtes, et autres logements mis en location à des fins touristiques ; plan HP ;

Service taxes
Nadia BAIJOT *(4/5 temps- lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi)*
Tél. n° 061/46.58.39 nadia.baijot@vresse-sur-semois.be
Compétences : Gestion et facturation secondes résidences, eaux, immondices, camping, séjour,…

Service ATL (Accueil Temps Libre)
Angélique LABBE *(mi-temps- lundi, mardi mercredi matin)*
Tél. n°061/ 21 04 31 angelique.labbe@vresse-sur-semois.be
Compétences : organisation de l'accueil extrascolaire (accueil des enfants avant l'entrée en classe, le temps de midi, après sortie des classes jusqu'à 17H30, accompagnement dans les bus scolaires, stages durant les vacances scolaires (excepté vacances d'été), accueil durant les journées de conférence des enseignants,…

E.P.N. Espace Public Numérique
Isabelle LUCKX
061/50.09.36 isabelle.luckx@gmail.com
Compétences : initiation à l'informatique et à Internet ; formations en bureautique, ateliers multimédias, accès gratuit à Internet ; atelier recherche d'emploi, organisation cours informatique pour les élèves de 5 et 6ièmes années primaires.

Depuis le 15 décembre 2011, Monsieur Grimard assure une extension de l'EPN au sein de 3 villages : Sugny, Alle, et Nafraiture. Cette extension est organisée dans les implantations scolaires de 19H30 à 21H30 et veut permettre aux personnes non disponibles en journée de suivre des cours d'informatique. Après un an de fonctionnement, il s'avère que ce cours rencontre un vif succès

ESPACE SENIORS
Isabelle LUCKX
061/50.09.36 ou 0477/42.81.64
Compétences : proposer des activités diversifiées aux seniors : cours informatique, scrabble, atelier « cartes de vœux » ; atelier « calendriers »

PLAN DE COHESION SOCIALE
Hélène CAUWELIER - helene.cauwelier@vresse-sur-semois.be
Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Vresse-sur-Semois a mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS). Celui-ci vise à soutenir les communes qui s'engagent à promouvoir la cohésion sociale sur leur territoire en mettant en place des actions coordonnées au sein de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle;
- L'accès à un logement décent;
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes;
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

7B. SERVICES TECHNIQUE ET VOIRIE

Depuis le 1er mars 2003, Monsieur Alain ANDRE dirige et coordonne les services techniques et voirie. Toutefois, Monsieur Alain ANDRE a sollicité une interruption de carrière à partir du 1er août 2011. Monsieur Vincent ROBBERECHTS a accepté de le remplacer. Il est aidé par Yvan CONNIASSELLE

Les équipes se composent comme suit :

3 chauffeurs de bus : Jean Marie GOOSSE, Sébastien CHAIDRON,(4/5t chauffeur réserve) Luc JAMOTTE
3 fontainiers : Joris BAUDON, Nicolas PIRSON (4/5t) Mickael CANOVA
3 ouvriers forestiers : Jean Pol COLLIN, Mickaël GILESSEN, Philippe CHRISTIAENS
1 ouvrier chargé de l'entretien des bâtiments : Alexi MUNIH
8 ouvriers chargés de l'entretien des villages, de leur embellissement, de l'entretien des cimetières et de la réalisation des fosses : François HUYBENS (4/5t) Michel DINANT, Jean-Marie et Jérémy SACRE, Stéphane LAURANT (chauffeur camion), Ludovic MOREAU, (4/5 t)(Robert DINANT, Yvan CONNIASSELLE
1 chauffeur du JCB : Jérémy SACRE
1 chauffeur tracteur débroussailleur déneigement : Bernard NEMERY
1 ouvrier chargé de l'entretien des chauffages, de l'entretien et de l'amélioration des installations électriques : M. Antony DAUBY. (parti fin d'année)
1 maçon : Emilien JEANBAPTISTE
1 ouvrier mécanicien : Sébastien CHAIDRON

Modifications 2015 *:*
MM Fernand LAMBOT et Eric POCHET ont été admis à la retraite ; MM Pascal LOISEAU, Anthony DAUBY ont quitté nos services.
M. Bernard DANLOY a été engagé pour remplacer M. Fernand LAMBOT puis à son tour, a décidé de quitter cette fonction ; le point sera fait début d'année pour son remplacement éventuel.
M.Alexis MUNIH a été engagé pour remplacer M. POCHET
Appel a été lancé pour remplacer Anthony DAUBY ; au moment de la rédaction du présent rapport, aucune décision quant à la désignation de son remplaçant n'est intervenue.

Si vous souhaitez un renseignement ou entrer en contact avec les ouvriers communaux, téléphonez à l'administration communale ou au Chef des Travaux au n° 061/21.04.39 ou au 0473/928 529.

« Information Service des Eaux »

Si vous avez un problème d'eau, durant les heures de bureau, appelez l'administration communale ; en dehors des heures de bureau, formez le n° de portable suivant : 0476/888.779

NETTOYAGE MAISON COMMUNALE

Le nettoyage de la maison communale est assuré par Séverine MARCHAL, (contractuelle à mi-temps)

8. SITE INTERNET

Le site officiel de la commune a été rénové et modernisé durant l'année 2013. Ce travail a été réalisé par Mlle Isabelle LUCKX à qui est également confiée sa mise à jour.
Toutefois, toutes demandes de modifications ou d'adaptation du site doivent être transmises à : anne.grodos@vresse-sur-semois.be ou dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

9. Travaux.

	Travaux exécutés	***Travaux décidés***	***Travaux projetés***
Alle	Rénovation toiture école Pl Mongin + préau	Isolation combles école Bertrand	Éclairage Sacré-Cœur
	Remplacement éclairage salle polyvalente Récréalle	Construction arsenal service incendie	Remplacement des chenaux église St Maur
		Remplacement filets d'eau et avaloirs à la rue du petit Monceau + réparation revêtement	
Bagimont			
Bohan	Remplacement des zingueries à l'église St Léger	Bardage sur les bâtiments de « La Mairie »/ 2e phase	Aménagement chemin 22 (entre rue de Membre et Rue Mont les Champs)

	Remplacement pompage pour distribution d'eau « Pad'là »	Restauration séchoir à tabac rue F. Pierrard	Amélioration du captage « La Cuve I et la Cuve II » pour la Distribution d'eau
	Amélioration pression distribution d'eau rue de Membre (pour les écarts)	Stabilisation entrée cimetière de Bohan	Rafraichissement des peintures au porche de l'église
			électrification château d'eau
			Reconstitution séchoir à tabac rue de France
			Création aire multisports rue de Mont les champs
Chairière		Réparation des portions de route abimées par le chantier avorté d'égouttage (par l'INASEP)	
			Remplacement abribus à Chairière rue Grande
Laforêt	Réparation et entretien promenade des Légendes		
Membre		Travaux de réparation toiture et peinture-plafonnage à l'église St Fiacre	
Mouzaive		Amélioration rue des Rochettes (placement grille pour eaux de ruissellement et amélioration revêtement)	
Nafraiture		Dépollution de la cuve à fuel de la salle des fêtes et remplacement	Rénovation toiture école et presbytère (partie) + zingueries église
Orchimont		Extension maison de village	
		Réparation mur soutènement rue du château (calvaire) + réparation enduisage à la rue St Martin, arraché par « un coup d'eau »	
		Création logement à la chapelle de Hérisson (avec Fonds du Logement)	Rénovation anciens murs d'enceinte du cimetière de Orchimont
	Remplacement cuve à fuel de la salle des fêtes	Dépollution cuve à fuel de la Salle des Fêtes	
		Placement abri bus à la rue de la Semois	
Pussemange		Placement «potale Bienvenue »	Remplacement éclairage intérieur école et mise en ordre installation électrique
		Mise en œuvre (avec le SPW Routes) de dispositifs destinés à ralentir la vitesse des usagers	
		Amélioration revêtement un accès à la rue du Moulin	
Sugny		Amélioration système chauffage école + isolation bâtiment	Rénovation conduite distribution d'eau rue des Crutins

		Amélioration revêtement routier rue de la Pommeraie + Rue de la Paroisse	Création d'une aire multisports
Vresse	Création clôture sur le site du dépôt communal de « l'Eau Vive »	Réparation potale « Bienvenue »	Isolation des bâtiments du CPAS et modernisation du chauffage
		Renouvellement système production électricité par centrale hydroélectrique au hall Cognaut	
	Rénovation système automatisation des cloches de l'église St Lambert	Aménagement – reconstruction des bâtiments de l'Espace Cognaut	
	Réparations (consolidation) pont St Lambert		
Toutes sections	Plantation forestière (création et entretien)	Plantation forestière (création et entretien)	Amélioration des pelouses de dispersion dans les cimetières et extension columbariums
		Création d'un circuit touristique du tabac	Protection des zones de captages.
		Etude pour la délimitation des zones de protection des captages	Réparations diverses sur plaines de jeux existantes.
		Mise en ordre signalétique routières « agglomération »	
	Fleurissement des espaces et bâtiments publics		

10. Enseignement.

APERÇU DE LA SITUATION DES ÉCOLES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Une seule école fonctionne sur le territoire de la commune.
Sa direction est assurée par Madame Régine LAURANT.
Elle comporte 7 implantations (9 bâtiments + la salle de sport « Récréalle ») :

1. Ecole communale fondamentale / Rue Champ du Rot, Alle, 23, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 40 36
2. Ecole communale primaire / Rue Dr Delogne, Alle, 1, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 98
3. Ecole communale fondamentale / Rue de la Seigneurie, Bohan, 50, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/41 31 33 *
4. Ecole communale primaire / Rue du Pont de Claies, Laforêt, 33, 5550 Vresse-sur-Semois	061/50 01 99
5. Ecole communale fondamentale / Rue Ste Anne, Nafraiture, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 99
6. Ecole communale primaire / Rue de la Gare, Pussemange, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 96
7. Ecole communale fondamentale / Place Paul Dubois, Sugny, 196, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 97
8. Ecole communale fondamentale / Rue de l'Ecole, Chairière, 3, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 01 98

également siège administratif avec Directrice : Madame Régine LAURANT – 061/ 500 197

Implantations	Maternel									Primaire														
	1ère		2ème		3ème		total		Total	1ère		2ème		3ème		4ème		5ème		6ème		total		Total
	G	F	G	F	G	F	G	F	Maternel.	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Primaire
1. ALLE RUE CHAMP DU ROT																								
cl. Vinciane DENIS	7	5					7	5	12															
cl. Pascale LAURENT			3	4	4	2	7	6	13															
cl. de Audrey VIGNERON							0	0	0	4	1	3	1									7	2	9
ALLE RUE DR DELOGNE							0	0	0															
cl. de Nathalie DOYE							0	0	0					0	3	6	4	4	7	3	3	13	17	30
cl. de Sabine DURY							0	0	0													0	0	0
2. BOHAN RUE DE LA SEIGNEURIE							0	0	0															
cl. d'Elisabeth LAMBERT	2	3	1	1	1	1	4	5	9															
cl. de Josette RADELET, Emilie DUCROT, Sybille DURY et Vanessa BALFROID							0	0	0	1	1	1	5	0	1	0	1	0	0	1	3	3	11	14
3. CHAIRIERE RUE DE L'ECOLE							0	0	0															
cl. de Régine BAIJOT et Aurélie JACQUEMIN	3	1	4	2	1	3	8	6	14															
cl. de Valérie DEMARS et Vanessa BALFROID							0	0	0	1	1	0	0	3	1	2	2	0	0	2	0	8	4	12
4. LAFORET RUE DU PONT DE CLAIES							0	0	0															
cl. de François REZETTE et Marie FALMAGNE							0	0	0	1	1	3	1	0	2	2	2	0	3	2	2	8	11	19
cl. Passerelle : Katty Brasseur							0	0	0	3	2	2	0	2	0	2	2	0	1	0	0	9	5	14
5. NAFRAITURE RUE STE ANNE							0	0	0															
cl. de Brigitte ALBERT	4	1	2	0	1	3	7	4	11															
cl. de Miguel GRANDJEAN et Vanessa BALFROID							0	0	0	0	0	1	2	1	2	0	1	1	4	0	2	3	11	14
6. PUSSEMANGE RUE DE LA GARE							0	0	0															
cl. de Valérie MULLIE et Emilie DUCROT							0	0	0									4	2	6	2	10	4	14
7. SUGNY PLACE PAUL DUBOIS							0	0	0															
Cl. Marie Claude DIVOY	6	4					6	4	10															
cl. Maryline DIVOY, Sandra DE VLEESCHOUWER			9	6	4	3	13	9	22															
cl. Françoise ENGLEBERT et Sybille DURY							0	0	0	0	0	5	1	1	2	4	3					10	6	16
							0	0	0															
							0	0	0															
							0	0	0															
Total général maternelle ⇒									91	Total général primaire ⇒														142
Total général:									**233**															

Les classes maternelles bénéficient de deux heures de psychomotricité financées par la Communauté Française (Madame Sandra Devleeschouwer)

Les cours d'éducation physique sont donnés par Monsieur Jacques Masset, tandis que les cours philosophiques par Madame Nicole Balfroid (morale non confessionnelle) et Madame Annick LAURANT (religion catholique)

Le cours de néerlandais en 5ème et 6ème années du primaire est donné par Martine Richard qui est actuellement remplacée par Marie Lallement

De plus, on peut comptabiliser 3 emplois financés par la commune :
- En primaire : 1 institutrice primaire dispense des cours généraux avec utilisation de l'outil informatique de la 1ère à la 4ème année primaire (Mesdames Marie Falmagne et Sandra De Vleeschouwer se partagent l'emploi) et un professeur d'informatique, (Monsieur Philippe Grimard) qui donne cours aux enfants des classes de 5ème et 6ème années primaires.
- En maternel : La commune finance les prestations d'un maître d'activités complémentaires (éveil musical et éveil à la pratique du néerlandais) à raison de 2 heures par semaine par classe maternelle (Madame Vicky Vaernewyck).

Des classes de dépaysement sont organisées :
- en 5ème année primaire, des classes de mer à la côte belge. (Cette année scolaire du 23 au 27 mai 2016)
- en 6ème année primaire, des classes de neige à Chiesa en Italie. (Cette année du 12 au 21 janvier 2016)

Chaque année scolaire, des activités ponctuelles sont également proposées :

- Selon les fantaisies du maître d'éducation physique, la commune loue le terrain de mini-Golf, les kayaks, … Lorsque le temps s'y prête, il propose également une journée « Ski de fond » ou « patinoire », ... Ces activités se déroulent durant le cours de gym.
- L'école participe à l'opération « Je cours pour ma forme » un après-midi par année scolaire (en octobre cette année)

- Une excursion pédagogique est organisée pour les élèves (entièrement financée par la commune à raison de 32,00 € par enfants scolarisé dans le primaire et 21,00 € par enfant du maternel) par les titulaires de classe, au sein de chaque implantation, selon les désirs et besoins pédagogiques.
- Chaque année, les enfants (tant maternels que primaires) découvrent une pièce de théâtre en collaboration avec le Centre Culturel de Dinant.
- La commune participe à la fête du 6 décembre à raison de 11,00 € par enfants scolarisés et 7,00 € pour les enfants non scolarisés mais domiciliés dans les villages de l'entité.
- L'administration alloue un budget aux enseignants de 50,00 € par enfant par année scolaire (livres, cahiers, …) ainsi que 200,00 € par classe ; mais aussi 6,00 € par enfant pour les cours philosophique, de seconde langue et d'informatique pour fournitures et 2,00 € par élèves du maternel pour le cours éveil musical.
- Un budget annuel de 250,00 € est prévu pour le cours de psychomotricité.
- Les élèves de primaire consacrent une après midi de printemps à "Commune et Rivières propres" afin de les sensibiliser au respect de l'environnement
- L'école a participé au projet « Je lis dans ma commune en avril dernier. Quelques classes ont réalisé une production qui a été exposée au public à la Glycine (Avril 2015)

11. - Milice.

Néant

12. - *Listes électorales.*

Les listes électorales arrêtées le 25 mai 2014 attestent que la commune comprend :
1.043 électeurs et 1.073 électrices,
dont 2.080 belges résidant en Belgique, 8 belges résidant à l'étranger et 28 ressortissants UE
soit un total de 2116 électeurs

13. Cultes

Les comptes des Fabriques d'Eglises pour l'exercice 2014 approuvés, sont clôturés comme suit :

Fabrique d'église	Recettes	Dépenses	Boni	Part communale
D'Alle-Mouzaive	23.352,44€	17.629,63€	5.722,81€	9.945,50€
De Bohan	14.010,14€	13.134,31€	875,83€	11.984,07€
De Chairière	11.064,04€	5.830,91€	5.233,13€	4.421,35€
De Laforêt	18.242,70€	16.709,81€	1.532,89€	9.295,80€
De Nafraiture	21.739,05€	12.428,96€	9.310,09€	13.247,47€
D'Orchimont	18.287,44€	13.009,40€	5.278,04€	10.807,04€
De Sugny	18.160,63€	12.788,93€	5.371,70€	11.767,32€
De Membre	12.914,78€	10.775,81€	2.138,97€	10.239,47€
De Vresse	12.960,15€	9.212,84€	3.747,31€	4.622,99€
De Pussemange	9.840,91€	3.429,14€	6.411,77€	0€
De Bagimont	9.261,89€	6.294,61€	2.967,28€	6.086,27€

Deux constats peuvent être signalés. Tout d'abord tous les comptes des fabriques se clôturent avec un boni. Ensuite, la part communale est en diminution de 7% par rapport à 2013.

14. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal 2014 se résume comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	8.323.773,84	2.275.915,91	10.599.689,75
- Non-Valeurs	149.644,63	0,00	149.644,63
= Droits constatés net	8.174.129,21	2.275.915,91	10.450.045,12
- Engagements	7.630.819,46	3.796.074,31	11.426.893,77
= Résultat budgétaire de l'exercice	543.309,75	-1.520.158,40	-976.848,65
Droits constatés	8.323.773,84	2.275.915,91	10.599.689,75
- Non-Valeurs	149.644,63	0,00	149.644,63
= Droits constatés net	8.174.129,21	2.275.915,91	10.450.045,12
- Imputations	7.483.765,02	2.050.132,24	9.533.897,26
= Résultat comptable de l'exercice	690.364,19	225.783,67	916.147,86
Engagements	7.630.819,46	3.796.074,31	11.426.893,77
- Imputations	7.483.765,02	2.050.132,24	9.533.897,26
= Engagements à reporter de l'exercice	147.054,44	1.745.942,07	1.892.996,51

Le bilan au 31/12/2014 s'équilibre au montant de 56 565 469,36 €.

15. – ASSURANCES

Courant 2012, le Conseil communal a décidé de lancer appel d'offres pour la reconduction des contrats d'assurances.

Le marché était divisé en 5 lots :
*.Lot.1 (ASSURANCES DOMMAGES MATERIELS DE LA COMMUNE ET DU CPAS)
* Lot 2 (ASSURANCES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE LA COMMUNE ET DU CPAS),
* Lot 3 ([ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE DE LA COMMUNE ET DU CPAS])
* Lot 4 (ASSURANCES AUTOMOBILES DE LA COMMUNE ET DU CPAS)
* Lot 5 ([MISE EN PLACE D'UNE ASSURANCE PENSION]),

D'autre part, le coût annuel de la création d'un fonds de pension pour le personnel contractuel est de 38 705 €.

BATIMENTS COMMUNAUX AVEC MONTANTS ASSURES						
2007				2014		
Dénomination	Valeur bâtiment (€)	Valeur contenu (€)	Prime TTC (€)	valeur batiment	valeur contenu	prime ttc
Ardoisalle rue de reposseau	469 857		332	528589		146,68
Arsenal pompiers risques locatifs	76 825		20	86428		80
buvette foot Bohan (01 08 08)	250 000		155	263366		73,08
Buvette football alle	79 625		52	89578	10430	27,73
Buvette football Sugny	118 464		78	133271		36,98
Centre culturel (assuré avec maison communale)	416 291	82 879	0			
Conciergerie otan Sugny	21 323		84	23988		6,66
Domaine militaire Sugny	296 160		210	250000		69,38
École Alle champ du Rot	421 666	55 038	444	474374	61918	148,82
Ecole Alle rue Delogne	702 778	40 158	646	790624	45178	231,94
École Bohan	923 651	60 238	862	1039107	67767	307,16
Ecole Chairière	501 984	40 158	482	564732	45178	169,25
École de Membre avec logement instit	361 428	40 158	368	406607	45178	125,37

École de Pussemange	562 222	40 158	531	632500	45178	188,06
Ecole Laforêt	441 746	40 158	433	496963	45178	150,45
Ecole Sugny	1 124 445	50 198	1008	1265000	56473	366,71
Écoles Nafraiture avec logement instit	803 175	60 238	764	903571	67767	269,55
Eglise Alle	2 108 224	341 349	1930	2371875	384017	764,76
Église Bagimont	923 651	80 317	791	1039107	90356	313,42
Eglise Laforêt	1 003 968	100 396	870	1129464	112946	344,77
Église Chairière	883 492	100 396	775	993928	112946	307,16
Église chapelle de Mouzaive	763 016	50 198	640	858393	56473	253,87
Église de Membre	1 368 499	170 525	1212	1539562	191840	480,47
Eglise de Pussemange	1 505 953	160 635	1313	1694197	180713	520,29
Eglise Bohan	1 646 508	52 206	1338	1852321	58731	530,32
Église Nafraiture	1 807 143		1424	2033035		564,17
Église Orchimont	1 706 746	60 238	1392	1920089	67767	551,63
Église Sugny	3 212 700	301190	2769	3614286	338839	1096,99
Église Vresse	542 143	160 635	553	609910	180713	219,4
Chapelle de Hérisson	658 983		573	741355	30888	214,32
Chapelle de Vresse	38 707	5 806	35	43545	6531	13,89
Entrepôt Cognaut	512 664	34 177	320	576747	38450	170,72
Garage Bagimont	60 238		48	67767		18,61
Garage Eau Vive Vresse	160 635	90 357	229	180713	101651	78,36
Hall La Mairie 1.	341 349	54 915	278	384017	61778	123,7
hall de voirie (nouveau de Vresse	350 000	125000	448	390137	139334	146,93
Hall La Mairie 2	??	??	399	384017	12355	109,99
La Glycine Vresse	995 671	265 512	731	1332236	53289	384,49
Ancienne maison communale Vresse/CPAS	880 045	95 684	643	1087378		301,35
Maison Godart à Membre	319 353		153			
Maison Nollevaux Nafraiture	461 825		326	519553		144,18
Maison du Marichaux Bohan	137 288		97	154448		42,86
Nouvelle maison communale	1 837 958	158 823	1869	2066690	178676	623,09
Presbytère Alle	542 143		383	609910		169,25
Presbytère Bohan	461 825		326	519553		144,18
Presbytère Chairière	421 666		298			
Presbytère de Membre	381 508		270	429195		119,1
Presbytère de Pussemange	407 471		288	458404		127,21
Presbytère Laforêt	381 508		270	429194		119,1
Presbytère Nafraiture	356 106		252	400619		111,17
Presbytère Sugny	542 143		383	609910		169,25
Salle des fêtes Alle	421 666	16 063	309	474374	18070	136,65
Salle des fêtes Nafraiture	514 594		364	578918		160,65
Salle des fêtes Orchimont	702 778	20 079	510	790624	22588	225,67
Salle des fêtes Sugny	843 333	12 047	605	948749	13553	267,04
crèche communale	300 000		144	334403	31466	101,53
Hall loco Vresse				183921	66879	69,6
Infrastructures plein air / mobilier urbain				31021		8,61
Stations de pompage partout dans commune	136 522	90 335	358	153587	101626	80
TOTAL			**32385**	**42485850**		**12726,57**

Attention : le montant des primes 2014 est hors taxe….

DONNÉES VÉHICULES COMMUNAUX AU 01 JANVIER 2016

Légende :
PJ = protection juridique
BV = bris de vitres
DM = dégâts matériels
DM mini = forces de la nature et contact avec les animaux

DONNEES VEHICULES COMMUNAUX AU 01 01 2016

Marque	Type	N° plaque	Service utilisateur	Type d'assurance	Année 1ère mise en circulation	primes
DAF	Camion	PHL365	Distribution d'eau	RC, PJ, Vol, BV, DM, Incendie	2007	**1976,63**
Toyota	Camionnette	1FSG247	Forêt chef	RC, PJ, Vol, BV, DM mini, Incendie	2013	**703,17**
Nissan	Camionnette CABSTAR	JIP974	Distribution d'eau	RC, PJ, Vol, DM mini, Incendie, BV	2007	**576,86**
jcb	Tractopelle	YKC909	Distribution d'eau	Rc PJ, BV incendie	1999	**243,84**
Renault	Tracteur agricole	HRU500	Voirie	RC, PJ, Vol, Incendie, BV	2001	**177,95**
IVECO	camionnette	905AKE	fontainiers	RC,PJ,Vol,BV DM, incendie	2009	**853,73**
Nissan	Camionnette	PLG143	Distribution d'eau	RC, PJ, Vol, DM mini, Incendie, BV	2005	**543,36**
Nissan Atleon	Camion blanc	FPB241	Voirie	RC, PJ, Incendie, Vol, BV, Dmmini	2008	**714,42**
Nissan	Camion CABSTAR	RUH400	Voirie	RC, PJ, BV, DM, Vol, Incendie	2008	646,19
LAAG	Bus		Scolaire			
LAAG	Bus		Scolaire			
Nissan	camionnette	1KXA454		RC, vol, PJ, BV, DM incendie		**646,19**
Suzuki	Voiture mixte	055BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**
Suzuki	voiture	056BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**
Renault	camionnette	155BBS	voirie (embellissement)	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**
Renault	camionnette	156BBS	voirie	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**
Nissan	camionnette	1BOD448	Bâtiments	RC PJ Vol DM incendie	2011	**462,63**
Isuzu	camionnette	1DPB437	service incendie		2006	527,02
Thomas	remorque	QTW601	voirie		2012	**31,73**
Kerenzo	remorque					**31,73**
volkswagen	voiture	1GER284	administr/sanctionnateur	RC PJ Vol DM incendie	2014	758,68

16. - Centre Public d'Action Sociale – C.P.A.S.

Président :
* BARTHEL Joël, Rue des Faubourgs 6 à 5550 ALLE 0479/819850
joel.barthel@vresse-sur-semois.be

Bureau Permanent :

* NICOLAI Eveline rue du Herdier 145 à 5550 BOHAN
061.50.01.89
eveline.nicolai@vresse-sur-semois.be

* GRANDJEAN Sylvie, Hameau de Conrad 24 à 5550 VRESSE
0474/97.07.54
sylvie.grandjean@vresse-sur-semois.be

Conseillers CPAS. :

* SECUNDO José, rue d'Alle 37 à 5550 MOUZAIVE
0474/62.89.68
jose.secundo@vresse-sur-semois.be

* OTJACQUES Huguette, La Haizette, 4 à CHAIRIERE
061.50.08.19
huguette.otjacques@vresse-sur-semois.be

* LAURANT Antoinette, Chemin de la Tachette, 6 à 5550 ALLE
061.50.00.92
antoinette.laurant@vresse-sur-semois.be

* MINCIER Alain, rue du Petit Culot 55 à 5550 SUGNY
061.50.15.58
alain.mincier@vresse-sur-semois.be

* MARTIN Xavier, rue du Herdier 191 à 5550 BOHAN
061.53.32.33
xavier.martin@vresse-sur-semois.be

* TELLIER Sylvie, rue Sainte Agathe 64 a à 5550 LAFORET
061/50.17.94
sylvie.tellier@vresse-sur-semois.be

L'organisation des permanences

<table>
<tr><td colspan="4">Permanences en la Maison du C.P.A.S., Rue du Ruisseau, 1 à Vresse :</td></tr>
<tr><td>Le Président : M. BARTHEL Joël sur rendez-vous 061/21.05.14</td><td>mardi</td><td>de 14 h 00</td><td>à 16 h 00</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Service social :
Mmes Cécile BARTIAUX, Véronique JAQUET et Marie-Jeanne MAZIERS
Vinciane GOFFAUX</td><td>lundi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>mercredi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>jeudi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>vendredi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td colspan="4">Pas de permanence le mardi
Les assistantes sociales ne reçoivent pas en dehors des heures de permanences sauf sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Médiation de dettes
Tous les lundis sur rendez-vous 061/50.02.42mardis : de 9 h 00 à 12 h 00
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Permanence juridique : par Mme Geneviève HALLET – Juriste
4ème mardi de chaque mois
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Permanences pensions salariés – Informations : un délégué de l'office National des Pensions ⇨ permanence assurée en la nouvelle maison communale
3ème mercredi de chaque mois : de 13 h 00 à 14 h 00</td></tr>
<tr><td colspan="4">Jours de présences du Directeur Général : lundi, mardi, jeudi, vendredi : toute la journée</td></tr>
</table>

La comptabilité C.P.A.S.

Le compte C.P.A.S. pour l'exercice 2014 approuvé comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	1.390.071,56	335.808,26	1.725.879,82
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.390.071,56	335.808,26	1.725.879,82
- Engagements	1.385.970,10	347.192,95	1.733.163,05
= Résultat budgétaire de l'exercice	4.101,46	-11.384,69	-7.283,23
Droits constatés	1.390.071,56	335.808,26	1.725.879,82
- Non-Valeurs	0,00	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.390.071,56	335.808,26	1.725.879,82
- Imputations	1.385.970,10	343.262,50	1.729.232,60
= Résultat comptable de l'exercice	4.101,46	-7.454,24	-3.352,78
Engagements	1.385.970,10	347.192,95	1.733.163,05
- Imputations	1.385.970,10	343.262,50	1.729.232,60
= Engagements à reporter de l'exercice	0,00	3.930,45	3.930,45

Comparaison de la part communale avec les CPAS voisins ou de taille similaire.

CPAS DE	NBRE HABITANTS	BUDGET CPAS	DOT CMNALE	%	€ PAR HABITANT	REMARQUES
VRESSE SUR SEMOIS	2706	1505000,00	500000,00	33,223	184,775	
BIEVRE	3252	1598000,00	420000,00	26,283	129,151	+100,000 € par a
GEDINNE	4507	1721818,00	680953,56	39,549	151,088	+100,000 € par a
BOUILLON	5413	5693935,00	1331000,00	23,376	245,89	
HERBEUMONT	1595	661765,00	250158,63	37,802	156,839	
PALISEUL	5304	1050000,00	511178,00	48,684	96,3759	
DAVERDISSE	1428	446542,45	196468,07	43,998	137,583	+24750,11 € par
VRESSE APRES MB 2015	2706	1646980,00	560000,00	34,002	206,948	
IDEM AVEC FEDASIL	2956	1646980,00	560000	34,002	189,445	
FERNELMONT	7551	1652798,86	622000,00	37,633	82,3732	
OHEY	4939	1169593,17	375000,00	32,062	75,9263	

EVOLUTION NOMBRE DOSSIERS RIS CPAS VRESSE SUR SEMOIS

ANNEE	Nombre dossiers au 01/01
1996	12
1997	14
1998	11
1999	14
2000	15
2001	11
2002	13
2003	17
2004	16
2005	13

2006	16
2007	12
2008	13
2009	19
2010	22
2011	23
2012	14
2013	26
2014	29
2015	17 6 articles 60

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU C.P.A.S au 31/12/2015

Directeur Général de l'Administration et chef du personnel
GODART Pascal rue de Membre, 94a à Bohan
061/21.04.84
pascal.godart@vresse-sur-semois.be

Receveuse régionale
MEWISSEN Joëlle chaussée romaine, 11 à 4252 Omal
061/21.04.86
joelle.mewissen@vresse-sur-semois.be

Service social
MAZIERS M-Jeanne rue du tambour, 12 à 6838 Corbion
061/21.04.81 marie-jeanne.maziers@vresse-sur-semois.be
BARTIAUX Cécile rue de légens, 37e à Nafraiture
061/21.04.82
cecile.bartiaux@vresse-sur-semois.be
JAQUET Véronique bld dessus la ville 222 à Sugny
061/21.04.80

GOFFAUX Vinciane rue de la douane, 62 à Pussemange 061/21.05.18

vinciane.goffaux@vresse-sur-semois.be

heures de permanences :
lundi, mercredi, Jeudi, Vendredi } de 9h00 à 12h00

Secrétariat
LEDOUX Cathy, rue de la Chapelle 49/1 à 5550 Vresse
061/21.04.85
cathy.ledoux@vresse-sur-semois.be

Service d'aides ménagères sociales
Coordinatrices : MAZIERS Marie-Jeanne + LEDOUX Cathy

CHABANE Yasmina, rue des chasseurs ardennais 115 à Sugny
DEVILLEZ Marie-Christine, place du grand robin 59 à Sugny
GILLET Christelle, chemin des blaireaux 50 à Vresse
LEMAIRE Corinne, rue Saint Maur 7 à Alle
LOUIS Sylvie, rue des abattis, 78 à 6838 Corbion
PONCELET Nathalie, place du vivier 75 à Sugny

Service d'accompagnement .
Coordinatrices : MAZIERS Marie-Jeanne + LEDOUX Cathy

ISTACE Martine, chaussée romaine 7a à Membre

Service de repas à domicile
Coordinatrices : MAZIERS Marie-Jeanne + LEDOUX Cathy

BODET Annie, rue de Liboichant 36 à Alle
VAN WESEMAEL John, rue Ostivay 25 à Nafraiture
Service de remédiation .
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

BOSSEAUX Virginie, rue Maréchal Foch 53 à 6927 GRUPONT 061/21.05.11

Service d'alphabétisation et Atelier lecture
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

DE TAEY Monique, rue de Oisy, 47 à 5555 Monceau 061/21.48.89
ALLAER Charlotte, rue la Ringe 99 à 5550 Alle 061/21.04.89
Actuellement remplacée par EVRARD Farah, rue du Château 1 à 5523 Weillen
Magasin de seconde main - service buanderie
Coordinatrice : JAQUET Véronique

COLLEAUX Caroline, rue La Ringe 56 à ALLE (magasin)

Mises au travail par le biais de l'article 60 de la Loi Organique des C.P.A.S, actuellement **6 personnes** sont, soit occupées au sein du C.P.A.S., soit mises à disposition gratuite de l'administration communale ou payante au sein d'ASBL.

Horaires Ouverture du magasin et de la buanderie		
Lundi	fermé	
Mardi		13 h 30 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00
Jeudi		13 h 30 à 18 h 00
Vendredi		13 h 30 à 18 h 00
Samedi		14 h 30 à 18 h 00

Service transport PMR
Coordinatrices : MAZIERS Marie-Jeanne + LEDOUX Cathy

COSSARDEAUX Pascal, place Paul Dubois 189 à Sugny

Nettoyage locaux
BARBAZON Yvette, rue Ste Anne, 3a à Nafraiture

17. Hygiène.

SERVICE P.S.E (Promotion Santé à l'Ecole)

Au cours de l'année scolaire, les élèves des classes primaires et maternelles passent une visite médicale au Centre de Santé de Beauraing comme suit :
1ère maternelle (examen léger)
3ème maternelle (examen complet)
2ème et 6ème primaire (examen complet)
4ème primaire (vue)

Le service assure également la vaccination des enfants pour lesquels les parents en font la demande :
3ème maternelle : obtention de vignettes permettant la gratuité chez le médecin traitant de la vaccination éventuelle de rattrapage (polio, tétanos, diphtérie)

2ème primaire : méningite à la demande et remise à jour ROR (rougeole, oreillons rubéole)
6ème primaire : hépatite B à la demande (en trois doses) et rappel ROR

Il assure également des campagnes de sensibilisation pour les maladies transmissibles (pédiculose, impétigo, méningite, coqueluche, rubéole, tuberculose,..).

Il met aussi en place des « plans santé » couvrant plusieurs années scolaires dans chaque implantation dont il a la charge et relatifs à l'information, la formation et la surveillance sur un aspect de la santé que les écoles auront choisi.

Ce service assure également la surveillance des locaux scolaires et rédige à l'attention du pouvoir organisateur (le Collège communal) un rapport annuel relevant les défauts éventuels à améliorer.

Maladies contagieuses

Il existe une liste officielle de maladies que les enseignants doivent impérativement déclarer auprès du PSE (pédiculose, impétigo, méningite, scarlatine, coqueluche, gale, oreillons, rubéole, tuberculose,..). Le Service PSE intervient lorsque le nombre de cas par implantation atteint un seuil qui sort de l'ordinaire.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

L'Etat belge a été condamné par la Cour de justice européenne pour son retard en matière d'égouttage et d'épuration. Dès maintenant les astreintes seront applicables si le pays (les Régions) n'atteint pas le taux prescrit d'égouttage (90%).

En conséquence, la pression est mise sur les grosses villes pour qu'elles finalisent rapidement les réseaux d'égouttage et d'épuration de manière à atteindre rapidement le taux imposé. En ce qui concerne notre (petite) commune, c'est l'équipement prioritaire qui est visé (à savoir : les zones de baignades). En conséquence l'INASEP (organisme d'épuration agréé) qui encadre les investissements en matière d'épuration.

Dans le cadre de ce grand projet, notre commune a adhéré au système de pré-financement organisé par la Région pour réaliser 6 chantiers déjà réalisés :

- Rue de la Fays à Alle
- Pompage et collecteur Place Mongin à Alle
- Chemin des blaireaux, rue de la Chapelle et rue A. Raty à Vresse
- Rue de Petit-Fays à Vresse
- Rue des Perlins à Alle
- Rue la Ringe à Alle

Tous ces chantiers étaient prévus au contrat d'agglomération conclu entre la Région, la Commune, l'INASEP et la SPGE et ont donc été pré-financés par la SPGE (nous en rembourserons la partie non subsidiée, égale à environ 42% de la dépense en matière d'égouttage, sur vingt ans).

Pour l'instant, nous remboursons annuellement (via la souscription de parts dans l'intercommunale) la somme de **16.900 euros (devrait être portée à environ 24.000 euros en 2016** suite à la fin des travaux à la rue La Ringe)

Les travaux de mise en œuvre de la station d'épuration de Chairière ont été abandonnés. Cette zone n'apparaît plus comme prioritaire dans le programme régional.

L'INASEP s'est toutefois engagée à réparer les portions de routes qui auraient été abimées par les premiers travaux de fouilles effectués dans le cadre du chantier avorté de 2013.

Pour maximaliser l'efficacité de l'épuration, et donc son incidence sur l'environnement, nous serons, à terme, dans l'obligation de vérifier que les habitations sont réglementairement épurées (par égouttage ou par épuration individuelle) et d'inviter/de contraindre les propriétaires à se mettre en ordre.

Aucune procédure locale en matière de vérification n'a été élaborée jusqu'ici.

EAUX DE BAIGNADE

La Wallonie compte 37 zones de baignade reconnues et surveillées qualitativement. Les eaux des trois zones de baignade (Alle, Membre et Vresse) sont contrôlées tout l'été par la Région wallonne qui diffuse les résultats. La Commune est tenue de fermer la zone de baignade pour laquelle la qualité de l'eau n'atteindrait plus les normes requises. Des panneaux à cette fin ont d'ailleurs été placés sur deux des sites.

Pour information, la **moyenne 2014** et les derniers prélèvements 2015 (la RW n'a pas encore publié les moyennes 2015) donnent ceci :

I09	La Semois à Membre	Qualité excellente au 14/09/2015	Zone de qualité suffisante en 2014
I12'	La Semois à Vresse-sur-Semois	Qualité insuffisante au 14/09/2015	Zone d'excellente qualité en 2014
I11	La Semois à Alle-sur-Semois	Qualité insuffisante au 14/09/2015	Zone de bonne qualité en 2014



La Région tient à jour les résultats de ses analyses qui sont consultables sur : http://aquabact.environnement.wallonie.be

Lorsqu'un résultat est mauvais, la Région le communique par télécopie à la Commune qui est chargée d'en assurer l'information sur place.

La Commune a aussi acquis un panneau d'information à placer sur la zone de baignade de Membre qui n'était pas équipée.

DISTRIBUTION EAU

La qualité de l'eau distribuée par le réseau communal est vérifiée sur 14 points du réseau au minimum 6 fois par an, suivant un calendrier imposé par la réglementation (Code de l'Eau) et dûment approuvé par la Région wallonne. Durant l'année 2015, c'est le laboratoire LARECO à Marche-en Famenne qui a assuré les prélèvements et les analyses.

Les résultats de ces analyses sont disponibles sur simple demande au service travaux de la Commune. La population a été avertie de cette faculté par le bulletin communal. Le Collège communal avait décidé de mettre ces résultats en ligne sur le site Internet de la commune. Cela devrait être fait prochainement.

En 2015, la commune de Vresse-sur-semois a été verbalisée deux fois au sujet de manquements constatés

a) Sur la qualité de l'eau distribuée
b) Sur l'irrégularité administrative de ses prises d'eau.

Ces procès-verbaux ont donné lieu à des sanctions administratives.

Pour pallier ces manquements, l'administration doit impérativement

- introduire les demandes de permis auprès de la DGO3 pour les huit prises d'eau qui possèdent une zone de protection reconnue :
-

Quatre Bornes
Grande Motte I
Grande Motte II
Les Charnets
Les racines II

Pré Raulin
Puits Otan I
Puits Otan II

Définir les zones de protection pour les prises d'eau suivantes :

Aux Carrières
Bertrandfonatine
Pas de là
La cuve I
La cuve II
Nanquerette
Sautru
Pré des Douves
Repêchai I
Rondinne
Gros Terne

- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de la production**
 - mettre en œuvre les mesures prescrites aux études de délimitation des zones de protection
 - entretenir (nettoyage) les zones de captages et maintenir ET/Ou améliorer les clôtures
 - nettoyer les puits

- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de l'adduction**
 Renouveler les conduites d'adduction vétustes
- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de la distribution**
 Entretenir les réservoirs (nettoyage) et surveiller leur étanchéité
 Renouveler les conduites de réseau vétustes
 Identifier les fuites
 Purger les tronçons du réseau sujets à dépôts métaux ou stagnation trop longue
 Améliorer la connaissance du réseau, faciliter sa gestion par la pose de vannes.
- **améliorer la qualité de l'eau chez l'abonné**
 Remplacer les raccordements en plomb



Vue intérieure d'une chambre de pompage



vue d'une zone de captage

18. Permis d'environnement

31 déclarations de classe 3 ont été enregistrées par le Collège (22 en 2014)
1 permis d'environnement a été demandé (1)
4 permis uniques ont été introduits (2)
0 permis d'urbanisation

19. Permis de bâtir, certificats d'urbanisme

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	**2013**	**2014**	**2015**
Permis de bâtir demandés		29	31	54	53	50	**41**	**39**	**33**
Permis de bâtir octroyés	30	24	18	40	47	33	**35**	**29**	**29**
Permis de bâtir refusés	7	1	3	3	3	3	**1**	**2**	**1**
Permis de bâtir en attente	-	4	10	8	8	6	**8**	**2**	**3**
Dossiers abandonnés	-	-	-	2	-	-	**1**	**3**	
Permis de bâtir retirés	-	-	-	1	1	-	**-**	**0**	**1**
Déclarations urbanistiques préalables	-	-	-	-	14	21	**15**	**15**	**11**
Primes communales accordées	9	11	17	23	9	16	**10**	**14***	**7**

-acquisition : 4
-construction : 0
-embellissement façade : 3
-chauffe-eau solaire : 0

20. SERVICE PERMIS DE CONDUIRE

Au 30 novembre 2015, le service a délivré :
151 permis de conduire (122 en 2014)
37 permis provisoires
9 permis de conduire internationaux (5 en 2014)

21. Tourisme & Culture



PERSONNEL DE LA GLYCINE :

. ASBL Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise : 2 employées temps-plein
+ 1 employée mi-temps. Remplacement de Yolande Fulster par Maxime Léonard en juillet 2015
. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse : 2 employées temps-plein + 1 employée mi-temps + 1 technicienne de surface mi-temps + 1 ouvrier polyvalent (promenades)

PERSONNEL DU CENTRE D'INTERPRETATION D'ART :

. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse : 2 employées mi-temps
+ 1 technicienne de surface mi-temps

FRÉQUENTATION 2015 : 20.968 visiteurs de janvier à fin novembre (-5%)

29,60% de Wallonie ~ 40,30% de Flandre ~ 6% de Bruxelles ~ 9,50% de France
11,80% des Pays-Bas ~ 1,60% d'Allemagne et Angleterre ~ 1,20% Autres

Wallonie : Namur 41,23% ~ Hainaut 26,03% ~ Brabant wallon 10,70%
Luxembourg 9,57% ~ Liège 12,47%

Flandre : West-Vlaanderen 31,91% ~ Oost-Vl 25,58% ~ Antwerpen 20,19%
Vlaams Brabant 16,94% ~ Limburg 5,38%

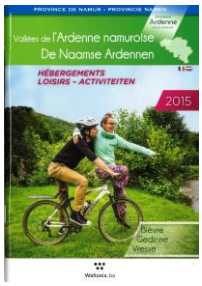
47.061 internautes : 83% B ~ 8.90%FR ~ 4,05% PB ~ 1,04% All/Ang ~ 3,01%
Autres (+38%)

ACTIVITES D'ACCUEIL, DE PROMOTION ET D'ANIMATION TOURISTIQUES

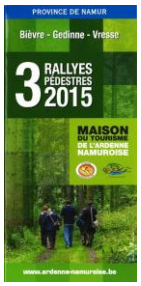
Accueil et information permanents des touristes (ouverture toute l'année)

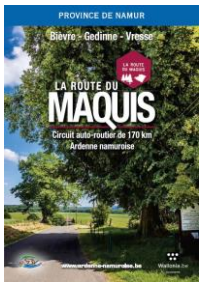
1. EDITIONS

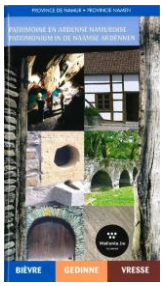
. Brochure générale bilingue Ardenne namuroise 2015 éditée en 25.000 exemplaires
. Guide Manifestations 2015
. Rallyes pédestres 2015
. Réédition de la brochure Route du Maquis (version Fr)
. Réédition du livret Patrimoine
. Edition de sets de table en quadrichromie
. Collaboration avec la FTPN pour l'édition d'une carte vélos (2016)













2. MEDIAS

. Gestion du site internet & concrétisation de la de mise en œuvre d'une plateforme informatique wallonne PIVOT
. Gestion d'une page Facebook
. Gestion des annonces événements sur l'écran TV
. Participation aux foires d'Anvers (salon grand public - fiets&wandelbeurs - Wallonië in Vlaanderen) ~ Reims & Genk (en partenariat avec Bouillon) ~ Bruxelles ~ Lille
. Diffusion durant l'été de reportages touristiques sur la région par Ma Télé & TV Lux
. Annonces sur VivaCité des activités (2 interviews en 01 & 07)
. Présence dans divers journaux et magazines (encarts publicitaires ou reportages) : De Standaard, ANWB Wandelen, ANWB Fietsen, 7Dimanche, Femmes d'Aujourd'hui, Pasar, Te Voet, L'Avenir, La DH, LB, La Meuse, Hebdo 2000, Proximag, bulletins communaux…
. Interview du président à la RTBF sur la qualité de l'eau à Vresse
. Collaboration avec le CGT pour le journal Votre été en Wallonie
. Collaboration avec d'autres MT pour l'édition d'un Agenda de l'Eté

PARTENARIATS ENTRE MT

- Promotion réciproque des MT dans leurs guides respectifs
- Echange permanent des guides dans les bureaux d'accueil
- Adhésion au réseau de distribution de mini-cartes de promotion BHS
- Organisation d'un Carrefour du Tourisme à Han/Lesse avec les MT de la province de Namur

3. ACTIONS PROPRES ou EN PARTENARIAT

. Inscription au Club Détente-Découverte Séjours en Wallonie de WBT
. Tenue journalière de statistiques de fréquentation
. Aide aux propriétaires d'hébergement dans la préparation de leur dossier de reconnaissance
. Collaboration au Contrat de Rivière Semois-Chiers 2014-2016 : MT est membre ~ (2 actions MT : route du tabac + diffusion des infos émanant du CR)
. Collaboration avec le BEP pour l'accompagnement d'hôtels via un programme de soutien à l'amélioration de l'offre hôtelière
. Contrôle/entretien des panneaux Route du Maquis

4. ANIMATIONS/MANIFESTATIONS

. Organisation d'un rallye automobile en mai

. Organisation de promenades guidées bilingues sur divers thèmes (nature, histoire, vie locale, bois, tabac) dont une soirée sur le brame du cerf
. Organisation de randonnées cyclo accompagnées en juillet et août
. Collaboration aux marchés des produits du terroir organisés sur la zone

5. DOSSIERS CGT/BEPN/FTPN/MT
. Poursuite de la démarche « Wallonie Destination Qualité » initiée par le CGT
. Poursuite de la démarche « Bienvenue Vélo en Wallonie » : 2 nouveaux opérateurs
. Attribution de « soleils » aux attractions : 1 nouvel opérateur
. Valorisation touristique du Massif forestier « La forêt de la Semois et de la Houille » (phase II : élaboration d'un programme d'actions)
. Suivi du projet Route du Tabac

6. FUSION DES MT : lancement de la procédure.
Réunion d'information le 3 décembre en présence de représentants du CGT, du Cabinet du Ministre Collin, du SPW Emploi, des communes et des MT

ACTIVITES CULTURELLES
. **Expositions :**
. salle du terroir
du 04 au16 avril : exposition « La femme et les fleurs, le village et son clocher » (organisation R. Grimonpont avec la collaboration du Centre).

. programme de la galerie
- En avril : Jean-Marie Offermans
- En mai : Françoise Mant
- En juin : Danielle Gillard-Petitjean
- En juillet : Danièle Fourneau
- En août : Mylam
- En septembre : Agnès Jouart
- En octobre : Les peintres de Soulzmatt
- En novembre : S. Pirot – J.-M. Buchet – P. Bruyneel – F. Mahieu – F. Balate – P. Jaminet et Ma Yane
- En décembre : Nathalie Jaumotte

AUTRES ACTIVITES
. Accueil et information des touristes
. Gestion de la boutique des produits locaux et des peintures à l'accueil
. Gestion du Centre d'Interprétation d'Art
. Diverses collaborations : avec la Commune, le Comité de Jumelage, le Conseil Culturel, le Comité des Artistes, le PPPW, les PBVW
. Gestion d'autres ASBL : la MT, la SAS, le S.I. Vresse/Semois (gestion comptable, administrative, du personnel, mise en œuvre des activités programmées par ces ASBL, demandes de subsides) **–**
. Transmission des manifestations à divers médias + guides spécifiques brocante + insertion sur certains sites + page Facebook de la MT
. Envoi chaque semaine d'une liste rappelant les manifestations à tous les partenaires (hôtels, gîtes, campings, attractions, ...) + échange avec Bouillon et la France
. Gestion des réservations de la salle du terroir
. Accueil d'une stagiaire en BTS Tourisme (lycée Bazeilles) pendant 2 x 3 semaines

Fondation Chaidron-Guisset
. **Accueil et administration du Centre d'Interprétation d'Art.**
Ouverture vacances de Pâques jusqu' au 11 novembre et du 19 décembre au 3 janvier 2016 tous les après-midi de 14h à 17h (18h le we). Accès gratuit pour l'exposition ~ Accès payant pour le Centre d'Interprétation d'Art.

. Expositions
Du 4 avril au 17 mai 2015 : La collection de Guy Gilquin
Du 23 mai au 21 juin 2015 : Raymond Doyen
Du 27 juin au 26 juillet 2015 : Marie-Paule Colaux et Arian de Roy
Du 1 août au 30 août 2015 : Madeleine Remy
Du 5 septembre au 4 octobre 2015 : Mythes et légendes ardennaises
Du 10 octobre au 11 novembre 2015 : Géo Warzée
Du 19 décembre au 3 janvier 2016 : Les enfants de la commune peignent à la façon d'Albert Raty

. Autres activités ~ Projets à suivre et/ou finaliser :

Évènements

Samedi 25 avril 2015 : Je lis dans ma commune (présence des écrivains et de la bourse aux livres dans les locaux du Centre)

Mercredi 29 avril 2015 : inauguration des nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs du Centre

Projets à suivre et/ou finaliser

Mise à jour du site internet et du Facebook du Centre d'Interprétation d'Art.

Préparation et/ou réalisation du nouveau dépliant du Centre d'Interprétation d'Art ainsi que d'un parcours artistique du village de Vresse-sur-Semois.

Préparation et/ou réalisation d'une publication intégrant les commentaires des œuvres et les fiches du catalogue préexistants.

Organisation des visites de groupes / visites guidées et animations pour enfant avec le lézard de la Glycine.

Création de l'association « Les amis de la Fondation Chaidron-Guisset »

Mise en œuvre des techniques et contenus d'interprétation du Centre d'Interprétation d'Art

Réalisation des brochures, plan guides et matériel écrit du Centre d'Interprétation d'Art

Formations : photographie.

ACTIVITES du S.I. VRESSE/SEMOIS

. Récolte des manifestations en vue de l'édition du livret Manifestations par la M.T.
. Gestion des publicités RVM pour les associations
. Gestion des demandes de subsides à la promotion pour le S.I. Vresse et ses Antennes
. Organisation de promenades guidées sur la géologie & botanique, le tabac, le bois, l'eau
. Poursuite du projet Route du Tabac
. Gestion de la bière Li Vresse
. Participation à la promotion de Laforêt PBVW sur Vivacité et autres médias « Wallodyssée » du 2 mai au 20 juin
. Achat de tables pique-nique pour les S.I.
. Achat de drapeaux en faveur des S.I. pour animer les villages
. Octroi de subsides pour les illuminations de Noël
. Intervention pour la pose de racks à vélos à Vresse, Alle et Bohan



22. - P.C.D.R. Programme Communal de Développement Rural.

Le programme de développement rural adopté par la commune et soutenu par les fonds régionaux comprenait quatre conventions :

a) aménagement de la Place Mongin à Alle (convention 2004)
b) aménagement de la Place Baron Léon Frédéric à Nafraiture (convention 2006)
c) aménagement de la salle de village et création d'un logement à Sugny. (convention 2009)
d) Extension et modernisation de la maison de village à Orchimont.(convention 2010)

Les trois premières sont terminées.

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Montant des travaux	Montant du subside
2004	PCDR classique	**Aménagement de la Place Georges Mongin à Alle**	829.335,72 + 20.331 (luminaires) + 42.350 (architecte) + 45.836,18 (IDEG pour aménagement distribution électricité) Total général : **937.852 €**	**793.760**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Montant des travaux	Montant du subside
2006	PCDR classique	**Aménagement de la Place Baron Léon Frédéric à Nafraiture**	739.426,54 + 40.469,98 (architecte) + 2.299,91 (coordinateur) + 49.316,42 (IDEG pour aménagement des lignes électriques) Total général : **831.512 €**	**523.146**
2009	PCDR Classique	**aménagement de la salle de village et création d'un logement à Sugny**	Provisoirement arrêté à 467.272 TVAC, soit : - 242 pour PEB - 38.907 pour architecte - 428.124 pour entreprise	**80% (à fixer définitivement au décompte final)**

Le Gouvernement wallon a retenu le projet de modernisation de la maison de village de Orchimont au titre de **quatrième convention** pour laquelle il a réservé une somme de 441.200,00 euros à titre de subvention.

Le projet avait été approuvé par le Conseil communal en novembre 2013 à la somme estimée de 612.128,36 €, 21% TVAC (uniquement pour les travaux de bâtiment, hors frais d'étude).

Le Gouvernement wallon a approuvé l'avant-projet avec remarques, la commune est invitée à peaufiner son cahier des charges en fonction des remarques émises puis pourra mettre les travaux en adjudication début 2016.

Il n'y a plus de convention programmée puisque le Plan communal 2004/2013 est terminé. Le Conseil communal en sa séance du mois d'avril 2013 a décidé de solliciter un nouveau Programme.

Elle a obtenu la promesse de l'appui de la fondation rurale de Wallonie à partir de 2016. Cet organisme assurera l'animation et la consultation populaire mais ne rédigera pas le Programme. Il reste donc à désigner un prestataire de service (un bureau d'Etudes) pour la rédaction du Plan proprement dit. Cette procédure est en cours.

23. - Mobilité.



La Commune a pris l'habitude de procéder à des campagnes de mesure de la vitesse des véhicules sur nos routes à l'aide d'un radar qu'elle a acquis et qui indique aux usagers s'ils ont adopté ou non une vitesse adéquate. L'objectif premier étant de faire prendre conscience aux conducteurs de la vitesse à laquelle ils pénètrent dans les villages afin qu'ils adaptent leur mode de conduite. Le second objectif de permettre aux services de Police d'agir, cette fois en répression, aux endroits où manifestement

les automobilistes mettent leur vie et celle des autres usagers en danger.

En 2015, six campagnes de mesure ont eu lieu.

Date	*Lieu*	*Nombre de véhicules contrôlés*	*Nombre de véhicules dont la vitesse excède de plus de 10 km/h la limite autorisée*	*Vitesse maximum enregistrée*
Du 20/11/2014 au 9/12/2014	Bohan, Rue de Membre 89 (vitesse autorisée : 50 km/h) contrôle effectué dans le sens membre-Bohan	8.749	815 (soit 9,3%)	105
Du 20/01 au 8/2/15	Nafraiture Rue d'Houdremont (vitesse autorisée : 50 km/h) contrôle effectué dans le sens Gedinne-Nafraiture	8.355	2.963 (soit 35%)	123
Du 12/03 au 27/03/15	Sugny Rue de Pussemange (vitesse autorisée 50 km/h) contrôle effectué dans le sens Sugny-Pussemange	381	58 (soit 15 %)	93
Du 17/04 au 05/05	Laforêt, rue Ste Agathe (vitesse max autorisée 50km/h) contrôle effectué dans le sens Vresse-Laforêt	8.000	1.301 (soit 16%)	111
Du 05/06 au 22/06	Bohan Rue du Vieux Moulin (vitesse autorisée : 50 km/h) contrôle effectué dans le sens Sugny-Bohan	11.764	2.608 (soit 22%)	106
Du 27/08 au 04/08	Pussemange, Rue de la Douane 62, (vitesse autorisée : 50 km/h) contrôle effectué dans le sens Pussemange-Gespunsart	8.671	605 (soit 7%)	108

Il n'y a pas eu de campagne ensuite, l'appareil de mesure n'étant plus capable de garder la charge électrique lui permettant de fonctionner.

24. SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL ET DU COLLEGE

Le Collège s'est réuni 44 fois entre le 1er janvier et le 10 décembre 2015 afin d'examiner 2.164 points Et Entre le 1er janvier et le 30 novembre , le Conseil s'est réuni 11 fois et a examiné 123 points

25. Service Accueil Temps Libre

OBJECTIFS :

Les trois principaux objectifs de notre accueil extrascolaire sont les suivants :

- Consolider la vie professionnelle et familiale des parents en offrant à leur enfant un accueil de qualité.
- Offrir aux enfants de 2,5 à 12 ans des activités enrichissantes et variées.
- Procurer aux enfants un état d'épanouissement mental, physique et social en les accueillant dans une ambiance conviviale et en étant à l'écoute des besoins de chacun d'entre eux.

Nous entendons également défendre une valeur essentielle, à savoir le respect tant des autres que du matériel ou encore de leur environnement. C'est dans cette optique que nous accueillons les enfants de toutes les classes sociales.
Les enfants peuvent, durant l'accueil extrascolaire, jouer librement ou encore rêver en toute sécurité.
Notre souhait est de les amener à devenir autonomes. Faire des enfants, des acteurs de leur vie et non des spectateurs.

MOYENS MIS EN PLACE :

Composée d'accueillantes pour la plupart qualifiées, notre équipe constitue un atout majeur dans l'atteinte de nos objectifs. Elles sont pour la plupart secouristes diplômées et ont toutes suivi une formation « Bosses et Bobos » afin de réagir au mieux face aux petits malaises des enfants. Des formations continues sont mises en place chaque année afin de développer les connaissances des accueillantes dans un souci d'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire.
Du matériel adapté au besoin des enfants se trouve dans chaque local d'accueil.
Le choix des activités est laissé aux enfants parmi un éventail de proposition des accueillantes. Ce choix est soutenu par la mise en place de matériel et de jeux (crayons, peinture, marqueurs, livres…). Cette liberté reconnaît le droit à chacun de ne rien faire et préserve le temps libre de l'enfant. Il est important de respecter le rythme et les envies de chacun.
Parallèlement à ce choix laissé aux enfants, des activités de bricolage sont proposées en fonction de thèmes et de projets.

Les locaux sont aménagés afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants de 2,5 à 12 ans.
L'aménagement extérieur permet aux enfants de jouer dehors si le temps le permet.
La responsable met en place des réunions d'équipe afin d'optimiser au maximum la qualité de l'accueil.
Durant les vacances et les journées pédagogiques, des offres de stages ou de journées d'accueil sont proposées aux enfants. Ces journées ont pour objectif principal de faire découvrir aux enfants des activités qu'ils n'ont pas la possibilité de découvrir à la maison ou durant le temps scolaire.
La plupart du temps, le service fait appel à des animateurs extérieurs qui se sont qualifiés dans un domaine bien précis d'activités. Pour exemple : un stage de danse, de magie, de cirque, une journée scientifique,…
Des visites à l'extérieur peuvent aussi être réalisées, soit pour découvrir un lieu ou découvrir un métier.
Les accueillantes de la commune encadrent toujours ce type d'activité même si un animateur extérieur est présent. Les enfants gardent ainsi toujours les mêmes personnes à leurs côtés ce qui est un point de repère pour les plus petits.

VALEURS DEVELOPPEES EN ACCUEIL :

LE RESPECT :

Les enfants doivent respecter les accueillantes et les consignes que celles-ci leurs donnent. Ils doivent également respecter le matériel mis à disposition ainsi que les locaux. Cette notion est étendue au milieu de vie en accueil et donc concerne également les extérieurs tels que la cour de récréation.
Les enfants doivent également se respecter entre eux.

LA POLITESSE :

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie où la politesse est de mise.
Les accueillantes s'adressent aux enfants dans un langage adapté.
Les enfants utilisent un langage correct pour s'exprimer. Aucune insulte, mots déplacés ou violence verbale ne seront tolérés.

LE PLAISIR :

Le moment passé en accueil doit être synonyme de plaisir pour les enfants. Ce n'est pas un lieu d'apprentissage scolaire. C'est un lieu de temps libre durant lequel l'enfant peut choisir son activité, son jeu. Les accueillantes proposent aux enfants des animations et ceux-ci restent libres d'y participer. Différents jeux sont également installés dans le local afin que les enfants jouent en sécurité.

ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT :

L'accueil est un lieu d'épanouissement pour chaque enfant, un lieu où il rencontre d'autres enfants d'âges différents. L'enfant est amené à tisser des liens d'amitié avec ses camarades. L'accueil est un lieu dans lequel l'enfant peut affirmer son identité car il reste libre de ses choix d'activités. L'accueil est un lieu où règne la joie et la bonne humeur.
Durant l'accueil, les accueillantes sont particulièrement vigilantes au fait qu'aucun enfant ne doit être mis de côté. Une dynamique de groupe se crée afin que chacun trouve sa place.

ORGANISATION GENERALE:

CONTEXTE:

1. Le milieu d'accueil se trouve dans un bâtiment scolaire ou dans la salle des fêtes du village.
2. Les enfants : tous les enfants de 2.5 à 12 ans sont accueillis.
3. Les accueillantes tiennent un rôle important dans la sécurité affective et physique ainsi que dans l'écoute des enfants. Elles veillent à valoriser l'enfant dans ses compétences, à reconnaître ses émotions et lui permettre d'exprimer son autonomie. Une formation continuée leur sera assurée afin de toujours se renouveler et conserver la qualité de leur travail.
4. Les parents sont considérés comme des partenaires. Un climat de confiance et une information réciproque sont donc primordiaux.

HORAIRE DES DIFFERENTES IMPLANTATIONS :

implatation	Accueil le matin dès 7h30	Accueil le temps de midi	Accueil dès la sortie des classes jusque 17h30
Alle	x	x	X
Bohan	x	x	X
Chairière	x	x	X
Sugny	x	x	X
Pussemange	Sur demande	x	X

Laforêt		x	X
Nafraiture	x	x	x

FREQUENTATION DES ACCUEILS :

CHIFFRES PAR TRIMESTRE :

→C'est le nombre total d'enfant présent en accueil le soir (sur l'ensemble des implantations).

4ième trimestre 2014 : 2371

1ier trimestre 2015 : 2640

2ième trimestre 2015 : 2649

3ième trimestre 2015: 1454 (uniquement le mois de septembre)

STAGES ORGANISES DURANT LES CONGES SCOLAIRES :

Carnaval 2015

Le stage des vacances de carnaval (du 18 au 20 février) a accueilli 20 enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Les enfants ont été répartis en 3 groupes selon leur tranche d'âge.

Activités organisées :

- Activité sur le développement durable
- Atelier coopératif et manuel
- …

Pâques 2015

Le stage des vacances de Pâques (du 7 au 10 avril 2015) a accueilli 37 enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Activités organisées :

- Un atelier de psychomotricité pour les plus petits
- Un stage de danse
- Un stage multisport

Toussaint 2015

Le stage des vacances de Toussaint (du 04 au 06 novembre) a accueilli 30 enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Activités proposées :

- Après-midi cinéma (Gedinne)
- Activités sur le thème d'Halloween

Lors des différents stages, un transport en bus est organisé le matin et le soir afin de permettre à chaque enfant de participer. Un accueil est organisé le matin dès 7 heures 30 jusqu'au début des activités (9 heures) et le soir dès la fin des activités (16 heures) jusque 17 heures 30.

Journées pédagogiques organisées :

Le 23 mars 2015 et le 5 juin 2015, le service a organisé un accueil pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Boum déguisée du 13 février 2015.

Le service ATL a organisé une boum déguisé pour les enfants de 6 à 12 ans à la salle des fêtes d'Alle. Cette activité a été un grand succès, plus de 65 enfants y ont participé.

Formation des accueillantes

Depuis le mois d'octobre 2015, les accueillantes reprennent le chemin de la formation. En effet une formation dite « de base » qui totalise 100 heures est organisée en collaboration avec le CJLG. Trois accueillantes de la commune de Hastière y participent également.

Renouvellement de l'agrément ONE

Au terme d'un long processus, le service ATL s'est vu renouvelé son agrément par l'ONE. Cela lui permet d'obtenir des subsides de participation mais également le subside de coordination.

26. Commission.

La CCATM (Commission consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) se compose depuis le **24 janvier 2014** de :

Président : Patricia Danloy

Représentants du « quart communal » :

Effectifs : A.Robinet, B.Rousseaux, C.Warnier

Suppléants : P.Felten, S.Grandjean, ~~A.Pirson~~

Représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité :

Effectifs : P.Pirson, J-M.Chauviaux, P.Istace, S.Mincier, T.Bourguignon, J.Smekens, H.Otjacques, E.Nollevaux, X.Martin

Suppléants : L.Gilon, R.Poncelet, C.Costermans

Myriam Laurant : échevine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Laurence Lamotte et Fabienne Duterme : employées au service urbanisme

Secrétariat assuré par Fabienne Duterme

La commission ne s'est pas réunie en 2015

27. *Agence Locale pour l'Emploi A.L.E.*

Adresse : Rue Albert Raty, 112 depuis le 19 janvier 2010
5550 VRESSE SUR SEMOIS
Téléphone : 061/46.58.33
GSM 0479.992777
bernadette.premont@vresse-sur-semois.be

Responsable : Mme Bernadette PREMONT

Conseil d'Administration :
Présidente : Mme Françoise LEBOC,
Vice Président : M. Pierre MAZIERS
Trésorier : Mme Huguette OTJACQUES,
Secrétaire : Mme Christine ISTACE,
Membres : Mmes et MM. Jean Pol LEMAIRE, André GILLES, Jean Pol DURY, Myriam LAURANT, Jean Marie THERET, Eveline NICOLAÏ, Joel BARTHEL, Carine PIERRET

Horaire des permanences :
mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures,
mardi et jeudi de 13h30 à 15h30, uniquement sur rendez-vous (la responsable se rendant à domicile).

Compétences :
Aide pour les chômeurs complets indemnisés à redevenir actifs en étant couverts par une assurance, bénéficier de dispenses et d'un revenu supplémentaire.
En collaboration avec le FOREM : aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi.
distribution de la carte start, activa. PTP,
- renseignements « titres services ».
- organisation de formations.

☐ A ce jour, plus ou moins 80 demandeurs d'emploi sont inscrits, dont plus ou moins 40 travaillent tous les mois.

☐ Nombre d'heures prestées en 2002 : 14.342 heures
☐ Nombre d'heures prestées en 2003 : 13.441 heures *(au 30.11.2003)*
☐ Nombre d'heures prestées en 2004 : 14.972 heures (*au 31/10/2004)*
☐ Nombre d'heures prestées en 2005 : 13.356 heures *(au 31/10/2005)*
☐ Nombre d'heures prestées en 2006 : 14.413 heures
☐ Nombre d'heures prestées en 2007 : 12.925 heures *(au 30/11/2007)*
☐ Nombre d'heures prestées en 2009 : 13.591 heures
☐ Nombre d'heures prestées en 2010 : 14.928 heures
☐ Nombre d'heures prestées en 2012 : 14 000 heures
- Nombre d'heures prestées en 2013 : 13 995 heures
- Nombre d'heures prestées au 30 11 2014 : environ 11 500 heures
- Nombre d'heures prestées au 30 11 2015 : environ 11 000 heures

28. *Maison de l'Emploi GEDINNE-BIEVRE-VRESSE-SUR-SEMOIS.*

La Maison de l'Emploi de Gedinne, constituée par les Communes et CPAS de Gedinne, Bièvre, Vresse/Semois et le FOREM est un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions liées à l'emploi.

Les personnes viennent pour réaliser les démarches administratives du ressort de la direction générale Emploi : inscription, réinscription, mise à jour des dossiers. Trouver des offres d'emploi, de la documentation, des informations. Elles trouvent toute la logistique nécessaire à la recherche d'emploi : ordinateurs connectés à Internet, téléphone, fax, photocopieurs, …

Des conseillers en démarches administratives sont à leur disposition pour les aider et les orienter dans la recherche d'emploi. la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, les aides à l'embauche, les formations, l'utilisation d'Internet…

Les conseillères référentes accompagnent les demandeurs d'emploi pour les outiller et les aider à trouver du travail le plus rapidement possible ; les entretiens sont individuels et sur convocation. La conseillère référente pour Gedinne est Madame Dubuisson.

Plusieurs projets à destination de différents publics ont été réalisés avec les différents partenaires :

- Créajob : Permanence le 2ième mardi du mois pour accompagner les demandeurs d'emploi en création d'activités.
- Jobin (organisme d'aide à la création d'activité) tient une permanence, un mois sur deux le jeudi.
- L'AWIPH : organise des séances d'info collective le vendredi matin tous les deux mois.
- Carrefour Emploi Formation : présence le 3ième jeudi du mois
- Possibilité d'avoir une permanence de la Défense sur rendez-vous
- Organisation de 4 ateliers transfrontaliers avec l'espace métier de Vireux sur le travail en France.

Des conseillères Forem assurent les permanences : Bénédicte Meunier et Godelieve Goovaerts.

La permanence à Vresse est tenue une fois par semaine le jeudi de 13H00 à 16H00.
Celle-ci est assurée par une conseillère ou l'assistante technique de la Maison de l'Emploi.
L'administration communale met à disposition un bureau équipé et une salle d'attente.
L'ordinateur et la connexion ADSL sont mis à disposition par la commune.
Les offres d'emploi sont apportées chaque semaine et placées sur un tableau dans la salle d'attente. Elles peuvent être consultées aussi aux heures d'ouverture de l'administration communale.
La fréquentation de cette permanence est assez régulière et répond à un besoin d'un public plus fragilisé.
Les personnes viennent faire des démarches administratives, chercher des offres d'emploi, se faire aider pour la réalisation de leur CV ou d'une lettre de motivation…

29. M.C.A.E. « P'TICHOU ».

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance de Vresse-sur-Semois a ouvert ses portes le 1er septembre 2008. Elle est née de la collaboration entre l'administration communale, l'intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants et l'ONE.

Elle se situe au cœur du village, entre la commune, la banque ING, l'église et le CPAS.
Le cadre verdoyant invite aux promenades et à la découverte de la nature.
Les enfants peuvent profiter d'un jardin à l'arrière du bâtiment.

L'équipe est composée de :
- 4 puéricultrices (4 équivalentes temps plein) : BERNARD Elyse, MARTIN Mélissa, TOUSSAINT Danièle, COMES Pauline.
- 1 technicienne de surface : Mireille COLLIGNON
- 1 assistante sociale, responsable de la structure, Cynthia COPINE.

Tous les membres du personnel suivent régulièrement des formations.

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance est agréée par l'ONE pour accueillir 15 enfants âgés de 0 à 3 ans. En date du 1ER décembre 2015, 23 enfants étaient inscrits. Avec la moyenne de fréquentation théorique de 15 enfants par jour.

Un projet pédagogique est mis en place par l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. La ligne de conduite de ce projet se base essentiellement sur le respect du rythme de chaque enfant. Les enfants sont répartis en deux sections en fonction des âges et du développement psychomoteur de chacun.

De plus, une consultation de l'ONE a lieu une fois par mois (2ième jeudi) au sein de la structure.

Coordonnées :

M.C.A.E. « P'TICHOU »
113, rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois
Tél : 061/21 90 63 et 0479/87.07.25
Heures d'ouverture : de 7h00 à 18h30

30. Espace Intergénérationnel

Dans une volonté d'encourager le mieux vivre ensemble, l'Espace Seniors est désormais un Espace Intergénérationnel grâce auquel nous parvenons à proposer des activités qui font se rencontrer les plus jeunes mais également les plus âgés.

Celui-ci a pu commencer à se développer grâce au partenariat avec le **Plan de Cohésion Sociale**, c'est ainsi que différentes activités ont pu être mises en place telles que:

- **Les ateliers culinaires:** voir rapport du PCS

- **Les ateliers couture:**
 - Suite à une proposition d'Isabelle Dubuisson de développer des ateliers de couture créative dans la commune et à un partenariat avec la Province de Namur, nous avons pu mettre en place 5 ateliers lors du dernier trimestre au prix de 5€ par personne.
 - L'animatrice se déplace avec tout le matériel nécessaire et permet à chaque participant de repartir avec sa réalisation à la fin de l'atelier.
 - Parmi ces réalisations: des bonnets, des snoods, des doudous, des chaussons, etc…
 - L'atelier a été fort plébiscité et sera renouvelé en 2016.

- **Carrefours des générations:** journée avec des activités sur le thème de l'intergénérationnel organisée le 25 avril à Vresse avec au programme:
 - Atelier de cuisine,
 - Décoration de Cupcakes,
 - Création et décoration de nichoirs,
 - Jeux en bois,
 - Jeux de société,
 - Atelier psychomotricité,
 - Portrait de famille.

 La journée a rencontré beaucoup de succès et est déjà programmée pour le 24 avril 2016.

Projets 2016:

- Création d'un "Espace" chaleureux, convivial, agréable,… permettant ainsi le développement de nombreuses activités tout au long de l'année dans un lieu fixe.

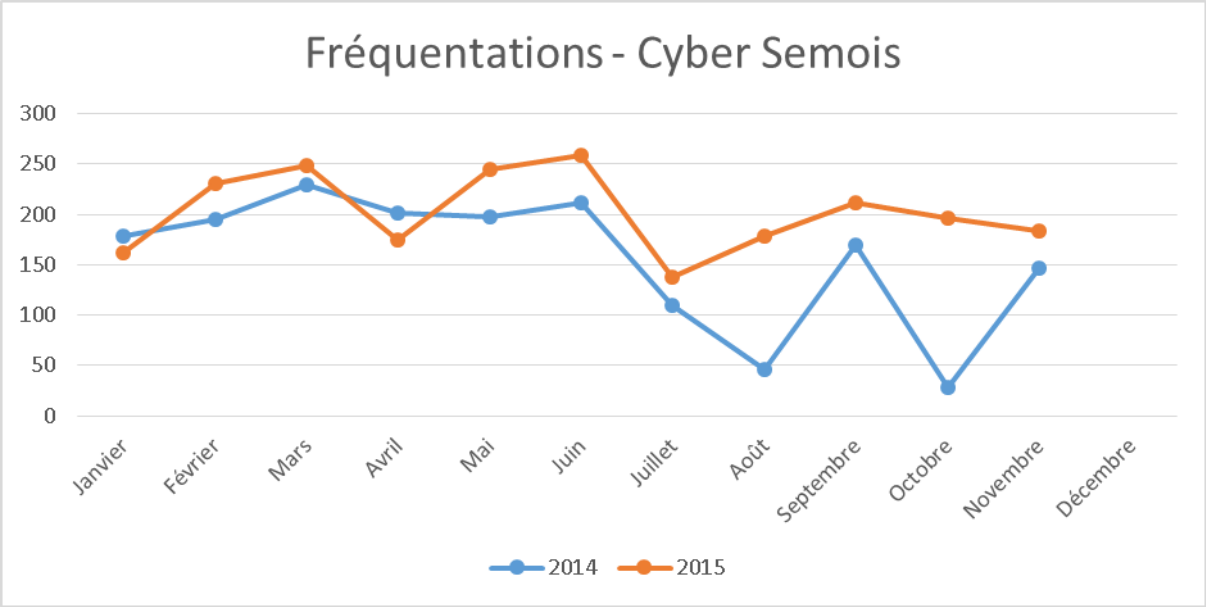
31. RAPPORT 2015

L'Espace Public Numérique ouvert maintenant depuis début novembre 2008, rencontre toujours autant de succès.

Certains usagers sont des habitués de longues dates et viennent depuis l'ouverture dans le but d'en apprendre un peu plus chaque semaine. A ces derniers, nous pouvons ajouter 68 nouveaux inscrits cette année.

Les formations proposées sont toujours: bureautique, dépannage technique, recherche d'emploi avec réalisation de CV et lettres de motivation, déclaration d'impôt, utilisation d'un smartphone - d'une tablette – d'un GPS, réalisation de site Internet, réseaux sociaux, et bien d'autres,…

Vous trouverez ci-dessous un graphique comparatif de la fréquentation de l'EPN entre 2014 et 2015 avec un total de 2224 visites contre 1721 en 2014.



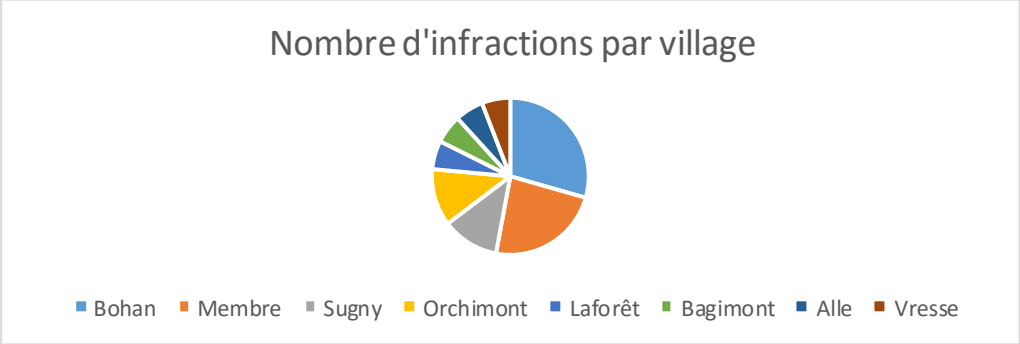
32. SERVICE AGENT CONSTATATEUR

Représentation des infractions constatées durant l'année 2015 :

Article 4 : Propriété privée

Quand la sécurité, la propreté, la salubrité ou la tranquillité publiques sont compromises par des situations ayant leur origine dans des propriétés privées, le Bourgmestre prendra les arrêtés qui s'imposent.
Les propriétaires, locataires, occupants ou responsables à un titre quelconque doivent s'y conformer.
En cas de refus ou de retard d'exécution des mesures prescrites par lesdits arrêtés, ainsi que dans les cas d'impossibilité de les notifier aux intéressés, le Bourgmestre pourra y faire procéder d'office, aux risques et périls des défaillants, et à leurs frais.

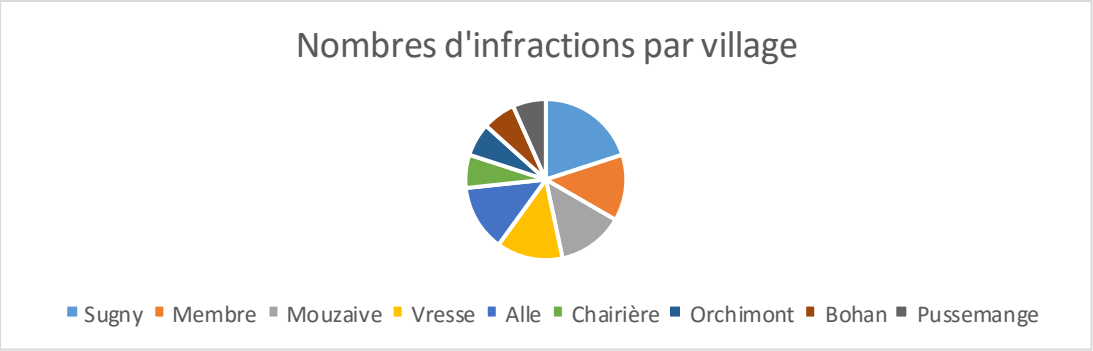
17 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.



Article 7 : Inscriptions sur la voie public – dépôts ou abandons d'immondices ou déchets

§1er. Sauf autorisation préalable du Bourgmestre, il est interdit de tracer tout signe ou d'effectuer toute inscription au moyen de quelque produit que ce soit, sur les chaussées et trottoirs de l'espace public, sur le mobilier, les murs, les panneaux et les plantations.
Le Collège des Bourgmestre et échevins pourra prononcer la suspension administrative ou le retrait administratif de l'autorisation si son titulaire ne respecte pas les conditions qui y sont posées.
§2. Sont interdits les dépôts ou l'abandon d'immondices ou de déchets assimilés aux immondices en dehors des lieux et heures pour leur enlèvement.
§3. Il est interdit d'apposer des graffitis, tags ou autres inscriptions ou de coller des affiches ou des autocollants sur le mobilier urbain ou sur un immeuble ou un ouvrage public ou privé;
§4. Est interdit tout acte qui a pour conséquence de salir les voies ou lieux publics.

15 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.

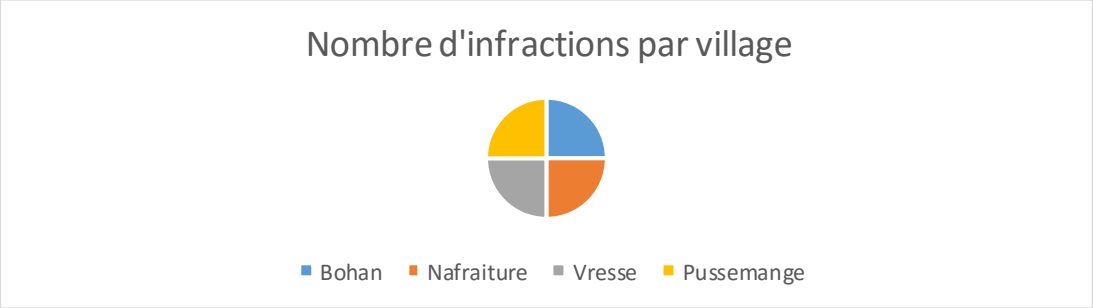


Article 10 : Entretien et nettoyage des véhicules – véhicules non-immatriculés – interdictions

§1. Il est interdit de procéder sur l'espace public à des travaux d'entretien, de graissage, de vidange ou de réparation de véhicules ou de pièces desdits véhicules, à l'exception des dépannages effectués immédiatement après la survenance de la défectuosité pour autant qu'il s'agisse d'interventions très limitées destinées à permettre au véhicule de poursuivre sa route ou d'être pris en remorque.
§2. Il est interdit de garder, de stationner sur l'espace public ou sur un espace privé visible de l'espace public, des véhicules automobiles accidentés et/ou non immatriculés ou carcasses de véhicules; des remorques, des véhicules automobiles, soit hors d'état de circuler, soit affectés à un autre usage que le transport de choses ou de personnes recouverts ou non de toile, bâche ou autre couverture.
Ces véhicules ou matériel roulant tels que précisés au §2 ci-dessus, en contravention au présent article, devront être enlevés à la première réquisition de la police dans un délai de 20 jours, faute de quoi il y sera procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.

§3. Lorsqu'en application de dispositions légales ou réglementaires, l'autorité compétente procède à l'enlèvement de véhicules, elle peut procéder à l'entreposage de ces véhicules en un endroit qu'elle désigne.

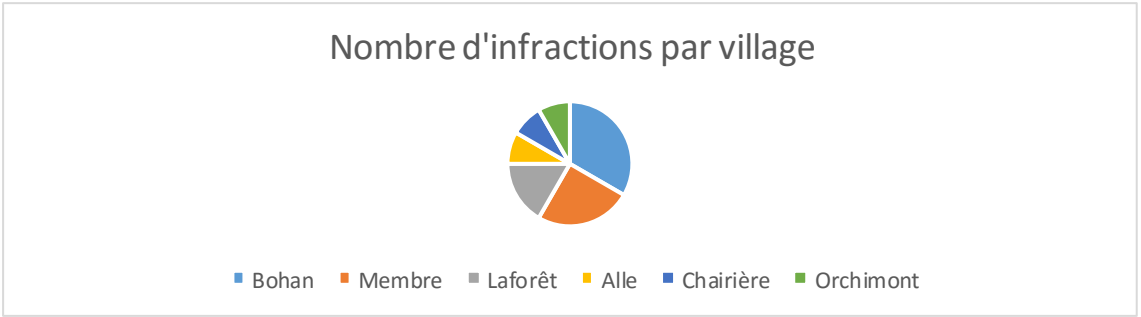
4 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.



Article 39 : Haies

§1. Toutes les haies vives se trouvant en bordure d'un chemin ou d'un sentier doivent être élaguées par les propriétaires, locataires ou usufruitiers.
Les locataires des biens communaux (champs, prairies, habitations) ont la charge d'entretenir les haies du bien loué.
§2. La hauteur maximum autorisée ne pourra dépasser deux mètres en zone d'habitat. L'épaisseur des haies ne pourra dépasser 50 cm à partir de l'axe de la plantation du côté de la voie carrossable.
§3. En aucun cas, elles ne pourront gêner la visibilité des usagers de la route et déborder sur la voie publique.

11 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.

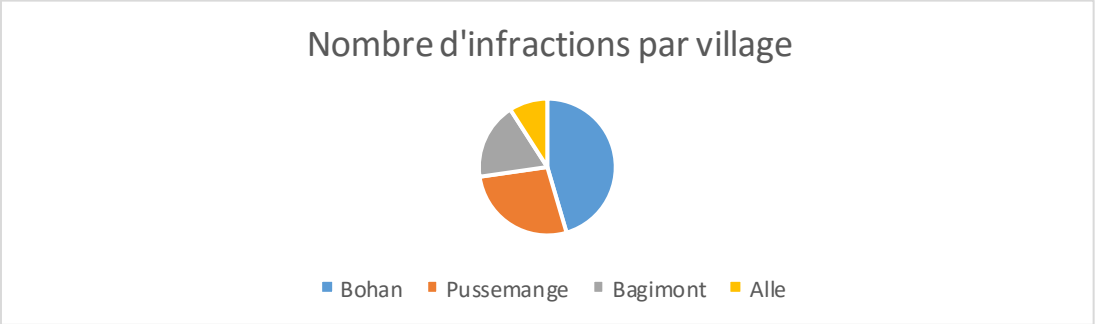


Article 40 : Arbres et plantations

Les arbres et les plantations dans les propriétés privées doivent être émondés de manière que toute branche surplombant la voie publique se trouve à 4.00 m au moins au-dessus du sol.

Les branches provenant de l'élagage seront enlevées par les propriétaires, locataires ou usufruitiers.

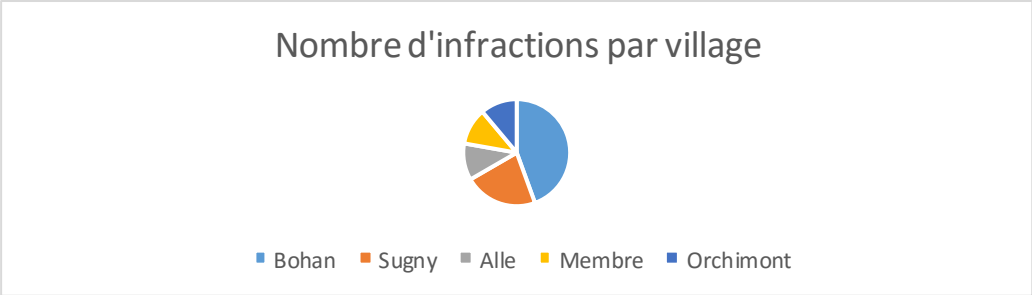
12 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.



Article 44 : Obstacles le long de la voie publique – interdictions

§1. Il est interdit de placer un obstacle le long de la voie publique pouvant rendre la circulation dangereuse ou la gêner. Les accotements doivent restés libres sur une largeur d' un mètre vingt au moins.
§2. Sans préjudice à l'article 551.4° du code pénal, il est interdit d'encombrer sans autorisation les rues, les places ou toutes autres parties de la voie publique en y laissant des matériaux, des échafaudages, ou autres objets quelconques ; ou en y creusant des excavations.
§3. Sans préjudice à l'article 88.9° du code rural, il est interdit de dégrader ou détériorer de quelque manière que ce soit, les routes et chemins publics de toute espèce, ou empiéter sur leur largeur.

9 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits.



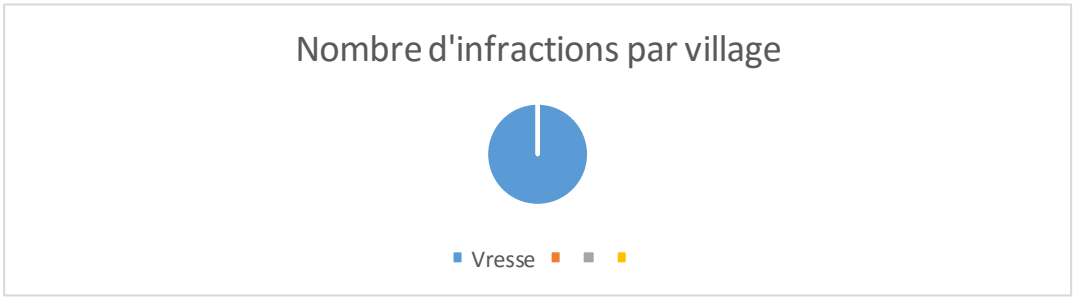
Articles 46-47-48 : Remise en état – manœuvres – débardage et voiturages

Il est interdit d'utiliser la voirie comme place de manœuvre pour les machines lors des travaux agricoles et de traîner les bois sur les chaussées asphaltées lors des travaux de débardage sans autorisation préalable et écrite du Collège échevinal, sollicitée au moins une semaine à l'avance. Ladite autorisation peut être subordonnée à l'établissement d'un état des lieux et au dépôt d'une caution.

Il est interdit à tout exploitant forestier d'utiliser la voirie communale, ses accotements ou les aires de débardage aménagées pour y effectuer des dépôts de bois ou des travaux de débardage ou de voiturage sans autorisation préalable et écrite du Collège échevinal, sollicitée au moins une semaine à l'avance. La dite autorisation peut être subordonnée à l'établissement d'un état des lieux et au dépôt d'une caution.

Quiconque a exécuté ou fait exécuter des travaux forestiers est tenu de remettre la voirie ou les aires de débardage dans l'état où elles se trouvaient avant l'exécution des travaux éventuellement précisé par l'état des lieux ou dans l'état précisé à l'autorisation visée dans les articles ci-dessus. A défaut de satisfaire à cette obligation dans le délai fixé par l'autorisation, il y est procédé d'office aux frais du contrevenant.

1 infraction a été constatée et traitée par avertissement écrit.



Articles 50-51 : Troubles de la tranquilité publique – bruits d'appareils ou véhicules

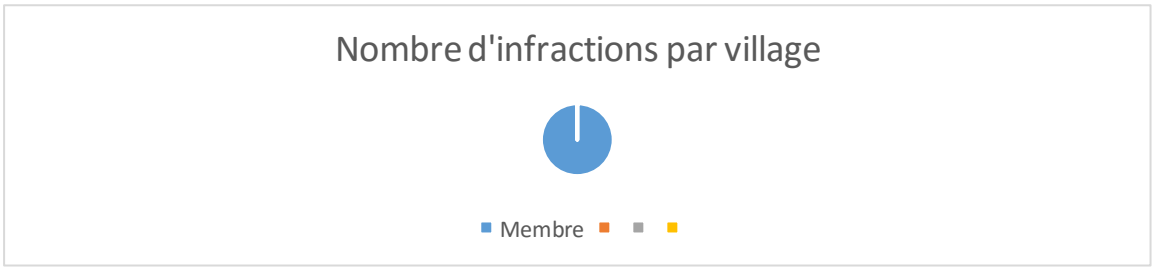
Sans préjudice des dispositions légales, décrétales ou réglementaires relatives au tapage nocturne et diurne et aux pollutions par le bruit,

1° - sont interdits tous bruits ou tapages qui troublent la tranquillité et la commodité des habitants.

2° - sont considérés comme troublant la tranquillité et la commodité des habitants tous bruits dépassant de 10 dbA le jour, 5 dbA la nuit, le niveau de bruit sonore ambiant mesuré en "niveau L.e.q" (niveau énergétique équivalent) sur une période d'une semaine d'activités normales.

L'utilisation des tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre, est interdit le dimanche et les jours fériés.
Les autres jours, à l'usage, le niveau de bruit émis par ces engins ne peut jamais dépasser la limite imposée par les dispositions légales et réglementaires aux fabricants ou aux importateurs.
Peuvent néanmoins utiliser un outillage à moteur sans limitation, les agriculteurs auxquels les contraintes climatiques imposent d'effectuer ces travaux le dimanche et jours fériés (…).

1 infraction a été constatée et traitée par avertissement écrit.



En conclusion :

En 2015, 64 infractions ont été constatées et traitées par avertissements écrits. Certaines se sont résolues via avertissements verbaux, mais ne sont pas comprises dans les données chiffrées ci-dessus.









Récapitulatif des procès verbaux dressés en 2015 :

JANVIER 2015 ➔ 1 procès verbal pour un abandon de déchets à Bohan – 1 procès verbal pour un obstacle le long de la voie publique à Sugny.
MARS 2015 ➔ 1 procès verbal pour un abandon de déchets à Membre.
AVRIL 2015 ➔ 2 procès verbaux pour abandons de déchets à Membre et à Bohan.
MAI 2015 ➔ 2 procès verbaux pour abandons de déchets à Membre.
JUIN 2015 ➔ 1 procès verbal pour un abandon de déchets à Vresse.
JUILLET 2015 ➔ 1 procès verbal pour un abandon de déchets à Membre.
AOUT 2015 ➔ 1 procès verbal pour un abandon de déchets à Mouzaive – 1 procès verbal pour un feu illégal à Vresse.



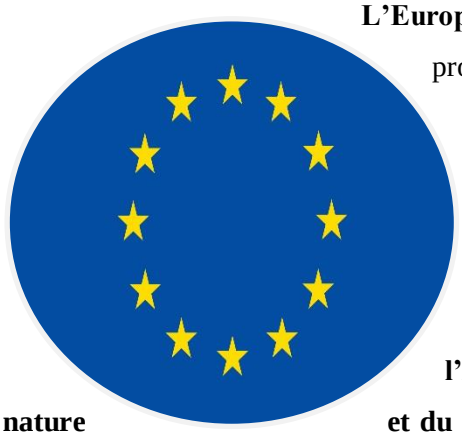


33.



Rapport d'activités 2015

FAITS MARQUANTS



L'Europe fut à l'honneur durant cette année 2015. Dans le cadre des appels à projets **FEADER** et **INTERREG**, l'ADL s'est lancée dans l'accompagnement à la rédaction des fiches projet.

Fin 2014, l'ADL étudiait la possibilité de déposer des projets FEADER. Ces projets étaient la **création d'un RAVEL reliant les communes de Bièvre et de Vresse s/Semois**, la **modernisation d'un nouveau schéma de promotion de la Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise** et la **création d'un centre d'interprétation de la nature et du castor sur la commune de Bièvre**. Un projet INTERREG devait aussi être déposé afin de créer **une passerelle entre la véloroute française qui s'arrête à la frontière et le village de Bohan**.

Après de multiples négociations, les projets de RAVEL sur Bièvre et Vresse s/Semois et celui de créer une passerelle reliant la véloroute française et Bohan furent introduits ensemble lors d'un appel à projet INTERREG en mai. Après un avis négatif et après une révision à la baisse des dépenses, une nouvelle tentative de dépôt de projet sera faite en 2016 avec une « promesse » de budget disponible à cette fin.

Le projet FEADER concernant la modernisation de la promotion de la Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise a été quelque peu malmené avec la décision du ministre de la Région wallonne de fusionner les

Maisons du Tourisme. L'ADL déplore que finalement seul un projet issu de Massif forestier ait été déposé sans avoir répondu aux manquements importants révélés par l'audit en e-tourisme de 2014.

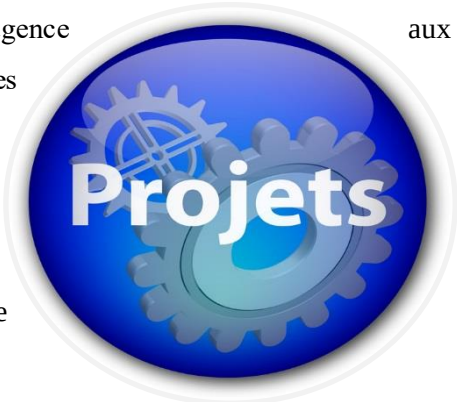
Le projet de centre d'interprétation de la nature et du castor a été redéfini pour aboutir à un avant-projet présenté à la Commission Locale de Développement Rural. Le nouveau projet est désormais un parc de loisirs sur le thème de la nature et des 4 éléments. Dépendant fortement des crédits budgétaires de la commune de Bièvre, ce projet est mis temporairement en suspens.



L'ADL avait décidé, en 2014, de **mettre en ligne toutes les promenades présentes** sur les cartes de randonnées. L'objectif est de permettre aux touristes via une application sur smartphone et tablette de consulter et télécharger le circuit complet. Le tracé sera agrémenté de photos et de textes. Le projet a été repris par la Maison du Tourisme et quelques promenades sont déjà disponibles.



Tous les acteurs économiques du territoire ont été invités à s'insérer dans **le chéquier**, "**Les Bons Plans de l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois**". Pour cela, ils doivent offrir une promotion sur leurs produits, services,… Le but premier est de faire connaître les entreprises et commerces du territoire dans et hors de nos frontières et élargir leurs champs d'actions. Il est aussi un moyen offert aux commerçants pour faire de la publicité à moindre coût. Le chéquier a été distribué en toutes boîtes sur les deux communes, dans les communes limitrophes et dans certains endroits de grands passages. L'opération qui est à ses débuts n'a pas encore les résultats escomptés.



Après l'action de l'année précédente qui a permis de faire connaitre l'agence aux populations des deux communes, l'ADL commence à être reconnue par les porteurs de projets et les chefs d'entreprise qui viennent s'y informer et chercher des documents.

L'année 2015 a été une grande année en termes **d'activité de conseil et d'intermédiation en création d'entreprises** auprès des porteurs de projets.

Nous avons accompagné l'ASBL Ardois'Alle dans sa demande de subvention auprès du Commissariat Général au Tourisme. Le site d'Ardois'Alle est désormais reconnu comme attraction 2 soleils.

L'ADL a accompagné la taverne Route N95 en vue d'obtenir un crédit pour un agrandissement auprès de Crédal. La taverne Route N95 souhaite proposer à ses clients et touristes de passage de la petite restauration et un espace grillade.

L'agence a conseillé Mme Schreiber dans le lancement de son activité de gîtes équestres. Ce concept, qui sera installé dans le village de Sugny, consiste à offrir aux cavaliers-touristes de la région une hospitalité insolite du type *Bed & Breakfast*. Les logements proposés aux cavaliers seront des tipis et des boxes en nombre accueilleront les chevaux. Cette activité est prévue pour la deuxième moitié de l'année 2016.

Outre ces dossiers d'accompagnement, des conseils plus ponctuels ont été offerts aux chefs d'entreprise de la région notamment pour l'introduction de demandes de primes à l'investissement De futurs chefs d'entreprise sont aussi venus à l'ADL pour avoir un conseil personnalisé par exemple dans le choix du statut à adopter (indépendant/société), la communication commerciale appropriée à la région ou encore dans les démarches à l'installation de chambres d'hôtes.

L'année 2015 s'est terminée par une collaboration avec le Bureau Économique de la Province de Namur (BEP) afin d'accompagner le secteur hôtelier du canton de Gedinne. L'objectif a été de permettre d'accroitre l'offre de produits/services et ainsi d'accroitre leur activité. Il a été question de moderniser l'offre hôtelière par l'utilisation de nouvelles technologies, la modernisation par le design et de stratégie de financement auprès d'investisseurs institutionnels tels que les Invest wallons et les plateformes de financement alternatifs (MyMicroInvest). Trois hôtels de notre région ont marqué leur intérêts : Le Fief de Liboichant et Au Central à Alle et l'Hôtel de la Vallée à Petit-Fays.



L'Agence de Développement a étudié la demande de certains producteurs locaux de l'opportunité de **développer les circuits courts**. Une première étude a été faite sur la distribution et la commercialisation des produits locaux mais elle n'a pas été partagée par l'ensemble des producteurs qui souhaitent aussi un outil commun visant à mutualiser leurs coûts de production. Il s'avère que deux types d'agriculteurs sont présents sur le territoire, les producteurs qui commercialisent déjà leurs produits et qui voudraient développer la portée de leurs affaires et les agriculteurs éleveurs qui souhaitent mutualiser leur cout de production et qui ne commercialisent pas (encore) en circuit court. Il a été offert, en collaboration avec le BEP, une matinée de réflexion sur deux thèmes, l'un sur la nécessité d'une salle de découpe et d'un atelier de transformation et l'autre sur la commercialisation et la distribution des produits finis. Il se confirme finalement que les deux projets doivent être, distinctement, menés dans un premier temps.



2015 est aussi l'année des **collaborations et partenariats à venir**. Le Bureau Économique de la province de Namur a lancé un plan

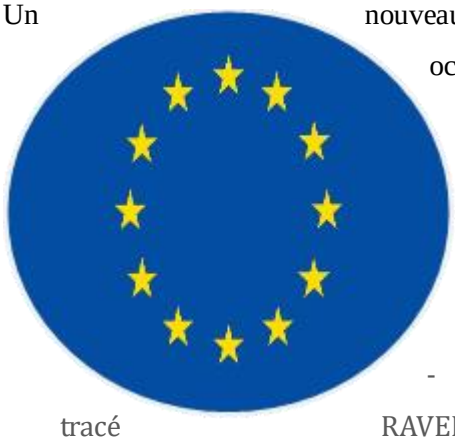
d'action afin d'accompagner les projets économiques locaux du canton de Gedinne.

Le Groupe d'Action Locale Semois Lesse & Houille (GAL LSH) qui couvre le territoire de 9 communes (Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin) vient de recevoir son feu vert pour commencer ses actions. Sa mise en place se fera durant le début de l'année 2016. L'ADL a déjà commencé à travailler avec l'Association Lesse et Semois, qui pilote le GAL, afin de créer des projets trans-communaux notamment au niveau touristique avec le RAVEL qu'au niveau agricole avec les circuit-courts et la promotion des produits locaux.

Fin novembre, nous avons eu le plaisir de rencontrer la nouvelle ADL voisine, celle des communes de Bertrix, Bouillon, Herbeumont et Paliseul, avec qui nous aurons sans aucun doute des partenariats sur des projets communs.

PERSPECTIVES POUR 2016

L'année 2016 sera riche en actions. Un second appel à projet INTERREG sera lancé en avril 2016. Il sera imprimé et distribué les chèques commerces. L'ADL, en partenariat avec le GAL LSH, refléchira à l'opportunité de répondre à une appel à projet pour l'obtention de subsides européens FEADER concernant les halls relais agricoles.



Un nouveau projet RAVEL sera déposé en avril 2016 après l'avis négatif reçu en octobre 2015. Après une révision à la baisse des dépenses, cette nouvelle tentative de dépôt de projet se réorientera sur la résorption des points noirs du tracé. Ces points noirs ont été identifés sur les deux communes et doivent encore faire l'objet de négociation avec les partneraires des communes voisines concernant les coûts des travaux d'infrastructure. Ces travaux concerneraient

- la passerelle sur la frontière à Bohan reliant la véloroute française au tracé RAVEL du côté belge
- le tunnel de Bohan et le pont cassé de Membre permettant de relier Bohan et Membre

Second projet pour les TPE et PME locales après le chéquier promotionnel, **les chèques commerces** seront imprimés et distribués en début d'année 2016. Différents du chéquier promotionnel qui est une publicité avec une promotion offerte, les chèques commerce sont en réalité des primes communales converties en chèques à dépenser dans les commerces locaux. Plusieurs valeurs faciales seront prévues et ces chèques ne pourront être utilisés que dans les commerces participants. L'ADL assurera la gestion des chèques et des primes communales. L'ADL, avec l'accord des communes, distribuera les chèques aux bénéficiaires et remboursera la valeur de ceux-ci aux commerçants à leur retour. Les coûts d'impression et de gestion seront à charge de l'ADL.



L'ADL, en partenariat avec le GAL LSH, prévoit de répondre à l'appel à projet Halls Relais agricoles. Cet appel à projet vise à soutenir des actions proposées par des groupements de producteurs, des coopératives, des organismes de promotion et des pouvoirs publics pour valoriser, transformer, stocker, conditionner et/ou commercialiser des produits agricoles. La priorité dans le cadre de cet appel est d'initier ou de développer des infrastructures permettant la fourniture d'un service logistique aux agriculteurs, en vue de favoriser la rencontre de l'offre et de la demande en produits locaux. informations de contact

DAVID CLARINVAL PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ALBERT LEDUC VICE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TEL 0478 21 71 56	**TEL** 061 50 42 00 OU 0474 62 69 71
GUY DACKWEILER TRESORIER	**ANDRE COPINE** **SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
PIERRE PONCELET RESPONSABLE DE L' AGENCE	SEBASTIEN MARBEHANT CONSEILLER ADL
Tél 061 46 58 38 adl.bievre.vresse@gmail.com	**Tél** 061 46 58 38 **Gsm 0496 87 12 98** adl.bievre.vresse@gmail.com

Informations sur l'association

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE BIÈVRE ET VRESSE s/SEMOIS asbl

Rue Albert Raty 112

5550 Vresse-sur-Semois

Tél 061 46 58 38

Email adl.bievre.vresse@gmail.com

Site internet www.adl-bievre-vresse.be

34. PLAN DE COHESION SOCIALE

Chef de projet PCS

Hélène CAUWELIER - helene.cauwelier@vresse-sur-semois.be
Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Vresse-sur-Semois a mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS). Celui-ci vise à soutenir les communes qui s'engagent à promouvoir la cohésion sociale sur leur territoire en mettant en place des actions coordonnées au sein de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle;
- L'accès à un logement décent;
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes;
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Actions développées en 2015 par le PCS

Coordination, mise en réseau et gestion du PCS

Du jardin à la santé dans son assiette ou « Comment jardiner avec son pot'âgé ? »

Toujours en collaboration avec le PCS de la commune de Bertrix, le jardin communautaire a été maintenu à Alle et une nouvelle implantation s'est développée à Sugny.
L'objectif principal de ce projet était la création de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Afin de les atteindre, plusieurs partenariats sont nés et notamment avec le Centre Léon Henrard et Revivre à Sugny.
Ce projet se voulait inclusif. Pour cela, l'ensemble du projet a été réfléchi par les jardiniers eux-mêmes et toutes les décisions ont été prises de manière collective (réunions régulières).



Alle

Cette année le projet a rassemblé 21 jardiniers provenant de plusieurs villages : Alle, Chairière, Nafraiture, Membre et Vresse.
Ce jardin est organisé en deux parties : une parcelle collective et une quinzaine de parcelles individuelles.

Sugny

À la différence de l'implantation de Alle, ce jardin s'est développé sur un terrain appartenant à Revivre à Sugny. Ceci a permis une inclusion de la personne handicapée. Il y a eu 15 jardiniers provenant de Sugny, Alle et Bagimont. Le potager a également été organisé en parcelle collective et en parcelles individuelles.
En collaboration avec le Service ATL, les enfants sont venus nous rendre visite plusieurs fois.

Immo'Vresse : plate-forme Internet dédiée au logement ;

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale et en collaboration avec le service "Cyber Semois" et l'ADL Bièvre-Vresse, l'Administration Communale de Vresse-sur-Semois a créé "IMMO'Vresse".

Il s'agit d'une Plate-Forme Internet dédiée uniquement au logement. Son objectif est de créer un espace d'échange entre les propriétaires et les personnes à la recherche d'un logement (à la vente ou à la location), d'une zone commerciale-industrielle ou d'un terrain situé sur l'entité. Les propriétaires pourront ainsi indiquer gratuitement le bien qu'il souhaite vendre ou mettre en location. Les personnes à la recherche d'un logement, d'une zone commerciale-industrielle ou d'un terrain pourront effectuer leurs recherches plus facilement.



Cet outil est mis **gratuitement** à la disposition des habitants de l'entité sur notre site internet communal: **www.vresse-sur-semois.be**

Pour consulter les annonces en ligne, il suffit de vous rendre sur le site www.vresse-sur-semois.be dans l'onglet "Logement".

L'inscription d'un logement et/ou d'un terrain passe également par le site www.vresse-sur-semois.be dans l'onglet "Logement". Un formulaire sera à votre disposition afin d'encoder l'ensemble des données relatives au bien à inscrire. Votre annonce sera mise en ligne dans les heures qui suivent.

Actuellement, une trentaine de logements sont renseignés sur le site.

Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) ;

Il est composé de 11 membres effectifs et d'un suppléant dont voici les coordonnées :

Nom- Prénom	Titre	Adresse	Téléphone	Mail
MONTUELLE Claudine	Présidente	Rue de la Ringe, 71 à 5550 Alle	0475/66.40.15	claudine.montuelle@skynet.be
LAMBOT Ulysse	Vice-Président	Rue Sainte-Anne, 4 à 5550 Nafraiture	061/50.06.15 0477/78.16.09	lambotulysse@belgacom.net
DUTERME Geneviève	Vice-Présidente	Rue du Ruisseau, 6 à 5550 Vresse	0472/39.80.45	genevieve.duterme@gmail.com
BERTRAND Martine	Membre effectif	Place Saint-Martin, 25A à 5550 Sugny	0471/50.16.64	bertrand.martine@hotmail.com
CHAUVIAUX Jean-Marie	Membre effectif	Rue d'En-Haut, 42 à 5550 Membre	0478/29.44.93	si.vresse@gmail.com
OTJACQUES Huguette	Membre effectif	La Haizette, 4 à 5550 Chairière	061/50.08.19	lahaizette@hotmail.be
ROBINET Marc	Membre effectif	Rue Ostivay, 24 à 5550 Nafraiture	061/50.05.82	marc.robinet.24@gmail.com
DREUMONT Christian	Secrétaire	Faubourg des Paquis, 103 à 5550 Sugny	061/50.23.20 0497/19.17.52	ch.dreumont@hotmail.com
CHALENTON Michel	Membre effectif	Rue de la Coue, 3 à 5550 Alle	061/25.68.75	michelchalenton@outlook.com
REZETTE José	Membre effectif	Liboichant, 22 à 5550 Chairière	061/50.10.47	/
HOLLESTELLE Alain	Membre effectif	Rue Haute, 1 à 5550 Chairière	0478/46.12.97	/
CARO Armando	Membre suppléant	Rue de la Source, 59a/2 à 5550 Vresse	/	arcodraman@hotmail.com

Le CCCA s'est réuni 4 fois en 2015 et a travaillé sur divers projets :

- Séance de prévention du vol par la ruse (28 avril 2015)
- Création d'un Guide Pratique des Aînés (en cours d'élaboration)
- Participation aux groupes de travail sur la mobilité et sur l'accès à la santé
- Organisation d'une pièce de théâtre « Restez Groupir »? : En partenariat avec le Conseil Culturel? Englobé dans une réflexion plus générale (l'isolement des personnes âgées dans les villages ruraux, la difficulté d'intégration des nouveaux habitants etc.)
- Participation aux groupes de réflexion animés par l'ASBL Senoah

Groupe de travail sur la mobilité ;

Ce groupement est formé du CPAS, du Centre Léon Henrard, de l'ADL, du Forem, du SAJ et des écoles communales. Il vise la production d'une réflexion sur le thème de la mobilité afin d'élaborer des pistes de réflexion. Cette année, les partenaires ne se sont réunis qu'une fois mais ont permis l'organisation de la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre.

Entretiens de suivi par les Conseillers Référents du Forem ;

Vu que les conseillers référents du Forem ont une permanence une fois par semaine à l'administration communale et vu les difficultés de mobilité, les conseillers peuvent convoquer les personnes suivies directement à Vresse sans les obliger à se déplacer à la maison de l'emploi de Gedinne.

Groupe de travail sur l'accès à la santé

Ce groupe s'est réuni une fois en 2015. Les partenaires ne souhaitent pas maintenir ce groupe afin de ne pas mettre en place des actions sur trop de thèmes en même temps. Toutefois, il a été décidé de rédiger un article sur la thématique de la santé dans chaque bulletin communal :

- Septembre 2015: Pour une scolarité réussie
- Décembre 2015: L'hiver approche ! Comment se protéger contre la grippe?

Modules sur la communication

Une dizaine de personnes se sont inscrites aux ateliers sur le thème de la communication. Ces modules n'étaient pas préétablis. Ils se sont construits au fur et à mesure en fonction du groupe, de ses demandes et de ses attentes.
Ces ateliers ont permis à un public très diversifié de se rencontrer et d'échanger. En effet, il y a un mélange homogène de personnes qui travaillent, sans emploi, retraitées, étudiantes et …



Conseil Communal Consultatif des Jeunes (CCCJ)

L'objectif était de créer un lieu d'échange, de débat, espace de créativité afin que les membres du CCCJ soient un relais de leur génération, de leurs attentes et de leurs préoccupations.
Le 9 mars 2015, un appel à candidatures a été transmis par courrier à tous les jeunes de la commune entre 14 et 20 ans. L'objectif était de formé un CCCJ de 11 membres effectifs. Malheureusement, il n'y a eu que 5 candidatures. Cette action a donc été annulée.

Cours de cuisine

Cette action a été mise en place dès janvier 2015. Elle a rencontré beaucoup de succès. Un deuxième groupe a donc été créé :
1) Cours de cuisine: 12 participants - à Sugny – une fois par mois – Seniors et adolescents.
2) Echanges culinaires: 5 ou 6 participants – à Vresse – une fois par mois – Seniors, MRS « Seigneurie du Moulin »: peu de dynamique ➔ Annulation de l'atelier.

Actions développées en 2016 par le PCS

Sur base du diagnostic de cohésion sociale, voici les actions et les projets retenus pour l'année 2016 :

- Coordination, mise en réseau et gestion du PCS
- Maintien des jardins communautaires de Alle et de Sugny : Du jardin à la santé dans son assiette ou « Comment jardiner avec son pot'âgé ? ». Un projet d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite est à l'étude.
- Création de cours de cuisine en partenariat avec le Groupe Parentalité et l'Espace Intergénérationnel ;
- Maintien d'Immo'Vresse : plate-forme Internet dédiée au logement ;
- Maintien du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) ;
- Maintien du groupe de travail sur la mobilité ;
- Maintien des entretiens de suivi par les Conseillers Référents du Forem ;
- Adhésion à Mobilisud ;
- Création d'un espace intergénérationnel ;
- Création de zones multisports (Infrasport)
- Identification des besoins et des attentes des jeunes de la commune.

plan de cohésion sociale

Contact

Chef de projet PCS
Téléphone : 061/210.433
GSM : 0486/06.53.15

35. SECONDES RESIDENCES

En 2013, notre commune compte :
1309 secondes résidences
Dont 852 habitations et 457 caravanes
1207 caravanes dans 10 campings autorisés
73 gîtes
8 propriétaires de chambres d'hôtes
11 hôtels avec un total de 198 chambres.

En 2014, notre commune compte :
1267 secondes résidences
Dont 788 habitations et 459 caravanes
1196 caravanes dans 10 campings autorisés
84 gîtes
11 propriétaires de chambres d'hôtes
10 hôtels avec un total de 178 chambres

En 2015, notre commune compte :
1231 secondes résidences
Dont 780 habitations et 451 caravanes
1196 caravanes dans 10 campings autorisés
100 gîtes
12 propriétaires de chambres d'hôtes
10 hôtels avec un total de 192 chambres

36. LES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a décidé de créer 4 commissions en son sein : une commission des sports, une commission enseignement ; une commission des finances et une commission « tourisme » :
En 2015
La commission des sports s'est réunie une fois pour débattre du projet de création de deux aires multisports
La commission « enseignement » s'est réunie une fois pour faire le point sur l'année scolaire 2014-2015 et examiner plus attentivement le coût de l'enseignement.
La commission des finances s'est réunie 1 fois.
La commission « tourisme » s'est réunie 2 fois pour débattre

- Des concours façades fleuries et plus beau sapin de Noël
- De l'opération « je lis dans ma commune »

37. PLAN HP

Evolution du nombre de résidents permanents
2007 : 44 résidents permanents
2008 : 47 résidents permanents
2009 : 47 résidents permanents
2010 : 50 résidents permanents
2011 : 41 résidents permanents
2012 : 40 résidents permanents
2013 : 42 résidents permanents
2014 : 45 résidents permanents (dont 4 non domiciliés)
Au 14/12/2015 : 42 résidents permanents

38. IMMEUBLES INOCCUPES

En 2013, notre commune répertoriait 27 immeubles inoccupés (taxés)
En 2014, notre commune répertoriait 54 immeubles inoccupés (taxés)
En 2015, notre commune répertorie 82 immeubles inoccupés dont 13 nouveaux constats, 22 bâtiments en travaux et 3 propriétaires « introuvables »

39. ECLAIRAGE PUBLIC

Hormis le projet de recréer un éclairage valorisant la statue du Sacré-cœur à Alle, il n'y a pas de projet en matière d'éclairage public en 2016. Ce projet spécifique nécessiterait, le cas échant, la

création d'une nouvelle ligne d'alimentation qui a été enlevée il y a quelques années par le gestionnaire de réseau.

En ce qui concerne la gestion des installations d'éclairage public, un arrêté du gouvernement wallon (2008) impose au gestionnaire de réseau d'informer les communes sur l'efficacité de leurs installations. Le rapport d'ORES 2015 qui stipule notamment que

A) la Commune de VRESSE SUR SEMOIS est équipée de 961 luminaires pour une puissance installée de 72kw (soit l'équivalent de 24 ménages wallons moyens) répartis comme suit

Dénomination	*Couleur*	*Nombre*
Sodium basse pression	Orange	676
Sodium haute pression	Jaune paille	146
Mercure basse pression	Blanc	0
Mercure haute pression	Blanc froid	1
Iodure métallique	Blanc froid à chaud	106
Led	Blanc froid à chaud ou coloré	32

B) l'entretien annuel 2014 a comporté 196 interventions d'ORES avec un délai moyen d'intervention de 11 jours ouvrables après le signalement (par lumiweb ou par les citoyens sur le site ORES ou d'initiative par les équipes d'intervention)
C) le remplacement progressif des luminaires au mercure se fera durant la période 2015/2018.

40. SERVICE INCENDIE

Nombre de missions « pompiers ; 429 (en 2014, 303)
Nombre de missions « ambulance » : 180 (en 2014 : 184)
Réparties comme suit :

	Pompiers :	Ambulances :
Janvier :	16	11
Février :	23	15
Mars :	15	11
Avril :	15	17
Mai :	13	19
Juin :	27	8
Juillet :	166	46
Aout :	51	23
Septembre :	31	9
Octobre :	28	10
Novembre	22	9
Décembre (18/12) :	22	2
TOTAL :	**429**	**180**

Missions :
Aide ambulance : 7
Alarme incendie : 6
Degager voirie : 31
Fuite de gaz : 4
Feu de cheminée : 31
Feu de broussailles : 12
Personne en danger : 7
Balisage : 10
Feu de poubelle : 1
Victime à l'eau : 8
Désinca : 4
Feu de véhicule : 4
Feu de bâtiment : 18
Logistique : 14
Ouverture de porte : 8

Problème eau/pompe : 97
Prévention manifestation : 2
Destruction guêpes : 162
Animal en danger : 3

Communes :

Vresse : 331 pompiers	129 ambu
Bouillon : 49	35
Bièvre : 22	10
Gedinne : 17	5
Rochefort : 3	Paliseul : 1
Dinant : 2	
Cerfontaine : 1	
Waulsort : 1	
Anhée : 1	
Chevetogne : 1	
Libin : 1	

Présenté en séance publique du Conseil Communal le 29 décembre 2015 avant que le Conseil communal ne délibère sur le projet de budget pour l'exercice 2016

Par le Collège,

Le directeur général, Le Bourgmestre ff

Dominique LEDUC Françoise LEBOC